

Colloque



## ***Handicap visuel et exposition***

Actes du colloque du 20 mai 2011

**Musée de la musique**



Fiche de salle en relief du Musée de la musique (© Cité de la musique)



## ***Handicap visuel et exposition***

Colloque organisé par le Musée de la musique,  
sous la direction scientifique de  
**Bénédicte Capelle-Perceval**, chargée de l'accessibilité et des publics  
handicapés, Cité de la musique  
bcapelle-perceval@cite-musique.fr – 33 (0)1 44 84 46 13  
**Caroline Jules**, consultante en médiation et accessibilité  
carolinejules@free.fr – 33 (0)6 71 14 09 09  
www.mediationculturelleetaccessibilite.fr

Comment faire ressentir des œuvres que l'on ne peut pas toucher ? Comment les décrire sans trahir leur pouvoir d'évocation ? Depuis plusieurs années, les musées et monuments historiques cherchent à rendre accessibles leurs offres culturelles aux personnes déficientes visuelles. En organisant cette rencontre à dimension européenne, la Cité de la musique propose une réflexion collective sur ces questions. Se fondant sur des récits d'expériences et d'exemples, ce colloque fait intervenir des représentants d'institutions culturelles, des personnes handicapées ainsi que des prestataires spécialisés. Ils évoqueront leur parcours, leurs choix et partis-pris, et dévoileront ainsi les différentes méthodes possibles pour proposer une présentation des collections et des expositions adaptées aux besoins et aux attentes du public déficient visuel. Après un état des lieux dressé en début de matinée, ce colloque traitera de multiples aspects liés à la question de la médiation en abordant, notamment, la restitution des œuvres, l'adaptation du discours, l'organisation de visites guidées ou encore la mise en place d'un parcours tactile pour visiteurs individuels. De nombreux outils de médiation seront ainsi présentés : images tactiles, maquettes, mallettes multisensorielles, parcours audiodescriptifs... Cet éventail d'exemples et contre-exemples permettra de mieux appréhender les enjeux de la mise en place d'une telle offre dans les établissements culturels tout en apportant un éclairage sur les solutions techniques existantes pour concrétiser ces projets.

## Actes du colloque

# HANDICAP VISUEL ET EXPOSITION

|                     |          |
|---------------------|----------|
| <b>Introduction</b> | <b>3</b> |
| <b>Sommaire</b>     | <b>4</b> |

## ÉTAT DES LIEUX

|   |          |
|---|----------|
| <b>L'accessibilité des lieux culturels aux personnes déficientes visuelles : la politique du Ministère</b>            | <b>7</b> |
| <b>Sandrine Sophys-Véret</b> , chargée de mission culture et handicap, Ministère de la Culture et de la Communication |          |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Pratiques muséales des personnes aveugles et malvoyantes en France, Zoom en Rhône-Alpes</b> | <b>15</b> |
| <b>Valérie Chauvey</b> , sociologue praticienne  |           |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Expériences de visites, entre satisfaction et déception</b>                        | <b>25</b> |
| <b>Carole Guiard</b> , présidente de l'association Point-y-est, professeur de braille |           |

## METTRE EN PLACE UNE OFFRE ADAPTÉE : DÉMARCHES ET PARTIS PRIS

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Visites adaptées pour le public déficient visuel aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique</b> | <b>27</b> |
| <b>Murielle Alpen</b> , guide-conférencière, Educateam, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique     |           |
| <b>Annexe</b> (hors pagination 1 à 15) : <b>Qui sommes-nous ?</b>                                    |           |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Le parcours tactile du Musée de la musique : démarche et partis pris</b>   | <b>31</b> |
| <b>Bénédicte Capelle-Perceval</b> , chargée de l'accessibilité et des publics handicapés, Cité de la musique et <b>Caroline Jules</b> , consultante en médiation et accessibilité |           |

## L'ACCÈS AUX ŒUVRES : QUELLES TECHNIQUES DE RESTITUTION ?

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Illustrations et supports tactiles</b>                        | <b>39</b> |
| <b>Aurélié Pallard</b> , designer-graphiste, Studio APA-création |           |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>La lecture tactile dans les expositions de la Bibliothèque nationale de France : quelle médiation ? Comment toucher une image ?</b> | <b>43</b> |
| <b>Carole Roux-Derozier</b> , chargée de mission pour l'accueil des publics en situation   |           |

de handicap à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et **Anne-Hélène Rigogne**,  
adjointe au chef du service des expositions de la BnF

**La mise à disposition d'objets tactiles au Victoria and Albert Museum** 49  
**Barry Ginley**, Head of Disability and Social Inclusion, Victoria and Albert Museum,  
Londres

**« Basilique sensorielle » : la mallette multisensorielle de la basilique cathédrale  
de Saint-Denis** 55  
**Serge Santos**, administrateur adjoint et responsable des services éducatifs,  
Basilique cathédrale de Saint-Denis

**La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais, musée des Beaux-Arts  
de la Ville de Paris** 61  
**Catherine André**, chargée de projets pédagogiques, service éducatif et culturel  
du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

**Bibliographie** 73

**Note de programme** (hors pagination 1 à 16) 75



## **L'accessibilité des lieux culturels aux personnes déficientes visuelles : la politique du Ministère**

**Sandrine Sophys-Véret**, chargée de mission culture et handicap, Ministère de la Culture et de la Communication

### **Résumé**

Après un bref rappel du calendrier fixé par la loi du 11 février 2005, Sandrine Sophys-Véret présente le plan d'action mis en œuvre par le Ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'accès des personnes handicapées à l'offre culturelle.

Elle rappelle les composantes essentielles d'un projet d'accessibilité :

- l'indispensable travail de concertation des acteurs ;
- l'élargissement du projet d'accessibilité au-delà de l'enceinte de l'établissement pour garantir la « continuité de la chaîne du déplacement » ;
- la nécessité absolue de concevoir une accessibilité, en cohérence avec le projet architectural, culturel et scientifique de l'établissement ;
- la prise en compte dès l'amont du projet de l'ensemble des besoins des personnes quelle que soit leur situation de handicap.

### **Communication**

L'accueil des personnes handicapées dans tous les champs de la vie sociale est devenu, ces dernières années, une nécessité absolue en France, en Europe et dans le monde avec l'entrée en vigueur de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (ONU), et c'est là un progrès considérable de civilisation. En France, la loi de 2005, « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », marque, de ce point de vue, un moment essentiel de prise de conscience et constitue un programme d'action à la fois ambitieux et réalisable.

Cette loi constitue un cadre général à partir duquel le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) doit agir pour veiller à un véritable accès à l'offre culturelle et aux pratiques artistiques des personnes handicapées. L'accessibilité doit se décliner dans toutes ses dimensions à l'image de la diversité des modes d'expression et des métiers de la culture.

Dans notre pays, sur la question du handicap, notre état d'esprit doit évoluer, les mentalités doivent changer. C'est une condition préalable pour mener toute action pérenne. Un travail de pédagogie est nécessaire pour sensibiliser les professionnels de la culture, comme ceux du milieu associatif. C'est un travail de longue haleine, un travail exigeant ; nous l'avons engagé.

Dès 2001 a été créée, une commission nationale Culture-Handicap qui nous a permis, en lien étroit avec les associations représentatives des personnes handicapées, de définir un plan d'action et des priorités partagées. Cette commission est un lieu précieux d'échanges entre les acteurs concernés par l'accès de tous nos concitoyens à la culture, les ministres, le secrétaire général du comité interministériel du handicap, les directeurs d'administration centrale, les sociétés et les établissements publics, les responsables des associations représentatives des personnes handicapées.

Je voudrais vous présenter brièvement les trois chantiers sur lesquels les services de mon ministère ont travaillé, en lien avec les autres administrations centrales et les associations représentatives. Dans le domaine :

- de l'accessibilité aux lieux culturels ;
- de l'accessibilité aux produits des industries culturelles ;
- de la formation.

### **Rappel de la loi de 2005 :**

La loi du 11 février 2005 a pour objectif de mieux insérer dans notre société les personnes handicapées, et ce quel que soit le type de leur handicap (notamment physique, sensoriel, mental, psychique et cognitif). Il s'agit de :

- garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie grâce, notamment à la compensation des conséquences du handicap : favoriser l'autonomie ;
- permettre une participation effective à la vie sociale ;
- placer la personne handicapée au centre des dispositifs qui la concerne en substituant une logique de service à une logique administrative.

La loi du 11 février 2005 développe un principe d'accessibilité généralisé, du cadre bâti aux offres de service.

L'objectif de résultat assigné par la loi est global et porte sur la continuité de la chaîne des déplacements, qui intègre les transports,

l'aménagement de la voirie et des espaces publics et les bâtiments dans leur ensemble.

La loi a fixé un calendrier d'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP):

La loi prévoit une mise en accessibilité des ERP existants pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, suite à un état des lieux et diagnostic chiffré rendu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les délais sont plus courts en ce qui concerne l'accessibilité des écoles nationales d'enseignement supérieur (1<sup>er</sup> janvier 2011).

Les dérogations exceptionnelles pour les ERP existants : pour les ERP remplissant une mission de service public, les dérogations s'accompagnent obligatoirement de mesures de substitution. En l'absence de proposition de mesure, la demande de dérogation ne peut être accordée.

### **Présentation du plan d'action « Handicap » du Ministère de la Culture et de la Communication :**

**Pour répondre à cette exigence, le Ministère de la Culture et de la Communication s'est engagé dans un plan renforcé en matière d'accessibilité des équipements culturels.**

Des campagnes de diagnostic de l'accessibilité ont été menées par les établissements publics.

Par ailleurs, afin de distinguer les réalisations exemplaires en matière d'accessibilité aux visiteurs handicapés, le ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand a souhaité que dès 2011, le prix « Musée pour tous, musée pour chacun » soit étendu à l'ensemble du champ de nos institutions culturelles : lieux de diffusion du spectacle vivant, monuments mais aussi cinémas. La direction générale Patrimoines a donc instauré en avril 2011, le prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun » afin d'impliquer d'une part des établissements patrimoniaux relevant des collectivités territoriales (archives, musées de France, monuments historiques, villes et pays d'art et d'histoire) et d'autre part, l'ensemble des établissements patrimoniaux nationaux dans la mise en place d'une accessibilité de référence en direction des personnes handicapées, et plus largement des publics.

Parallèlement à la mise aux normes, une dynamique de dialogue entre établissements est active depuis 2003. Une vingtaine d'établissements publics participent à la mission « Culture et handicap », identifiée sous le terme générique « RECA » : Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité.

La RECA est pilotée par Claudie Haigneré, présidente d'Universcience. Les groupes de travail de la RECA développent une expertise sur

différents thèmes : accessibilité des expositions aux personnes malvoyantes, accueil des personnes ayant un handicap intellectuel, production de cahiers des charges pour les visioguides et les audioguides, utilisation des nouvelles technologies... Des réalisations concrètes sont mises en œuvre dans les établissements participants et les comptes-rendus de ces travaux sont intégrés aux publications du MCC et consultables sur le site [www.culture.gouv.fr/handicap/](http://www.culture.gouv.fr/handicap/).

### **En ce qui concerne l'accès des jeunes personnes handicapées aux métiers de la culture.**

Le MCC a mis en place un plan de financement qui permet d'engager la mise aux normes des bâtiments des écoles nationales, l'accessibilité des contenus pédagogiques, des concours et des examens, enfin la prise en charge des frais de transport des étudiants handicapés inscrits dans les écoles d'enseignement supérieur qui dépendent du ministère.

### **Rendre accessible, c'est aussi favoriser les pratiques culturelles au plus près des personnes atteintes de handicap.**

Dans les institutions d'accueil, la culture ne doit pas être une valeur ajoutée, elle doit être présente au cœur du projet d'établissement. L'expression artistique et le développement culturel, au sein des institutions médico-sociales, sont des facteurs d'épanouissement et une ouverture à la liberté.

Depuis plus de 10 ans, le Ministère de la Santé et des Sports et le Ministère de la Culture et de la Communication conduisent une politique commune d'accès à la culture pour tous les publics en milieu hospitalier. Dans le cadre de la nouvelle convention, signée le 6 mai 2010, l'élargissement de notre politique Culture-Santé à l'ensemble du champ médico-social. Cette nouvelle politique s'est engagée dès cette année dans 5 régions pilotes.

### **Le Ministère de la Culture et de la Communication développe d'autres partenariats interministériels.**

Le Ministère de la Culture et de la Communication participe aux campagnes de labellisation « Tourisme et Handicap » des institutions culturelles. Un label de qualité est mis en œuvre par des évaluateurs formés. Ce label va se décliner et s'enrichir dans les différents secteurs de nos équipements : musées, monuments, spectacle vivant, festivals... Le MCC siège à la commission nationale du nouveau label « Destination pour tous » porté par les ministères en charge des personnes handicapées et du tourisme. Ce label est un outil qui fédère les acteurs du territoire sur la base d'un projet d'accessibilité généralisé inscrit en

cohérence avec la « chaîne du déplacement » : un des principes forts de la loi de 2005.

Enfin, le MCC est membre de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle. Cet observatoire a pour mission d'assurer un suivi de la mise en application de la loi et de préparer la Conférence nationale du handicap qui est programmée tous les trois ans (programmée le 8 juin 2011).

**Je souhaite aborder la question de l'accès à l'audiovisuel et aux industries culturelles**, qui sont un horizon quotidien pour la plupart de nos concitoyens mais pour lesquelles beaucoup reste à faire pour les personnes handicapées.

La première avancée concerne l'exception aux droits d'auteurs au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap. Afin de garantir l'accès aux œuvres par des supports adaptés.

De la même façon, le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), en concertation avec les associations et l'ensemble des professionnels de la filière cinéma, se mobilise pour faciliter l'accès aux films en salle, en DVD ou en VOD. La généralisation du numérique est une chance et un formidable tremplin pour l'accès à la création et au patrimoine. C'est aussi l'une des conditions nécessaires à la réussite d'une véritable politique d'accessibilité aux films pour les personnes atteintes par un handicap sensoriel. Cet engagement implique la mise en œuvre du sous-titrage et de l'audiodescription des œuvres.

En ce qui concerne l'accès aux programmes télévisuels, les objectifs fixés par la loi de février 2005, concerne l'adaptation de la totalité des programmes du groupe France Télévisions par le développement du sous-titrage à destination des personnes sourdes et malentendantes. Les objectifs sont atteints en ce qui concerne le sous-titrage et la chaîne développe son offre audio décrite à destination des personnes aveugles et malvoyantes.

### **En ce qui concerne la formation**

Pour conclure, je souhaite revenir sur la question de la formation des professionnels de la culture. Dans le domaine de la formation et de la sensibilisation, un plan a été réalisé en lien avec les professionnels du bâti. Il concerne la formation initiale et continue des architectes et plus largement tous les professionnels concernés du Ministère de la Culture

et de la Communication. Il s'agit de sensibiliser et de former en amont ceux qui conçoivent et ceux qui créent les lieux de culture.

La formation initiale des professionnels du cadre bâti aux besoins des personnes handicapées concerne les écoles d'architecture, mais aussi les formations de design d'objet et d'espace, ainsi que les métiers de l'image et du son.

Dans cette volonté de sensibilisation, le Ministère mène un important travail de publication en collaboration avec les membres de la commission. Le premier guide « culture-handicap » à l'usage des professionnels des structures culturelles, édité en février 2007, a été réédité en 2009. Un nouveau guide a été publié en 2009, il est consacré à l'accessibilité du spectacle vivant. Le guide « équipements culturels et handicap mental », le dernier en date, a été publié en septembre 2010.

Les thématiques de l'accessibilité des bibliothèques, des expositions et du cinéma, seront traitées dans les prochains ouvrages de la collection.

En ce qui concerne la formation continue : 450 agents du Ministère ont déjà bénéficié d'un programme de séminaires et d'ateliers. Les 17 et 18 mars 2011, s'est tenu un séminaire sur le thème « Accessibilité du cadre bâti ancien protégé » au château de Versailles.

Ces journées, élaborées avec les partenaires associatifs, a eu pour objectif de créer une culture partagée sur les questions d'accessibilité des lieux de culture, tout en prenant en compte les contraintes liées à la préservation du patrimoine.

Nous avons bénéficié d'une grande diversité de participants : partenaires européens (Espagne, Royaume-Uni, Portugal, Suède, Danemark), acteurs territoriaux, établissements privés et publics, professionnels du cadre bâti (architectes en chef des monuments historiques, architectes des bâtiments de France, chefs des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine, conservateurs régionaux des monuments historiques), professionnels de l'équipement, associations représentatives des personnes handicapées et les personnes handicapées elles-mêmes.

### **Les composantes essentielles d'un projet accessibilité :**

Les études de cas proposées dans le cadre du séminaire sur le thème « Accessibilité du cadre bâti ancien protégé » n'ont pas eu vocation à être immédiatement reproductibles. Elles sont autant de démarches

singulières qui peuvent nous enrichir. Ainsi, chacune d'entre elles, dans sa singularité, met en exergue des composantes essentielles d'un projet d'accessibilité telles que :

**l'indispensable travail de concertation des acteurs, autour d'un projet fédérateur pour une adéquation entre l'enjeu éthique d'un accès généralisé et notre devoir de mémoire inscrit dans notre territoire.**

L'exposé *des enjeux du Grand Versailles* nous a permis de mieux comprendre comment ce programme de restauration et d'équipement concilie le respect de l'histoire et de la substance patrimoniale avec l'accessibilité de tous les publics, en particulier les personnes à mobilité réduite.

**l'élargissement du projet d'accessibilité au-delà de l'enceinte de l'établissement pour garantir la « continuité de la chaîne du déplacement ».**

À ce titre, je tiens à rappeler la nécessaire prise en compte de la « chaîne du déplacement », inscrite dans la loi de 2005, qui implique la coordination d'un certain nombre d'acteurs du territoire. Afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cet objectif fixé par la loi, l'État a mis en place deux outils fédérateurs :

- Le Plan d'accessibilité de la voirie (PAV) : le législateur a imposé la mise en place de Plans d'accessibilité de la voirie. Ce plan implique une concertation élargie à l'ensemble des acteurs.

- Le label « Destination pour tous » sur la base du volontariat.

**L'exemple de la ville d'Angers, ville test du dispositif « Destination pour tous »** a illustré ce principe par la présentation de son engagement dans un processus fondé sur le volontariat. Dominique Dubois, directrice adjointe d'Angers Loire et Tourisme nous a exposé comment elle a repéré et impliqué les acteurs concernés (élus, professionnels de la culture, du tourisme et du handicap) autour d'un projet commun : proposer aux personnes handicapées (4 types de handicap) un parcours accessible, dans le respect de la chaîne de déplacement, du centre historique de la ville impliquant cinq sites touristiques et culturels.

**la nécessité absolue de concevoir une accessibilité pensée dans sa globalité, en cohérence avec le projet architectural, culturel et scientifique de l'établissement.**

Marie-Hélène Joly, conservatrice générale du patrimoine et directrice du château des ducs de Bretagne-musée d'histoire de Nantes, nous a présenté un projet de rénovation au sein duquel la problématique de

l'accessibilité aux personnes en situation de handicap a été intégrée en amont et prise en compte à chacune des étapes de mise en œuvre du projet de rénovation. La démarche de projet global s'inscrit dans la durée, en cohérence avec la programmation des travaux et la planification budgétaire du projet de rénovation.

L'exemple du musée de la Queen's House Greenwich au Royaume-Uni :

Dans ce projet, la démarche d'accessibilité en faveur des personnes handicapées a conduit l'institution culturelle à se ré-interroger sur les fonctions et les usages de l'établissement. Le processus de mise en conformité constitue souvent un levier pour un confort d'usage de l'ensemble des visiteurs.

Et, à l'image du site de l'abbaye de Montserrat, il faudra souvent, inventer des solutions, de type architectural, technique, humain ou organisationnel. Les réponses proposées sont le fruit d'une concertation réussie entre les professionnels du bâti et les usagers. Par ailleurs, même s'il ne faut pas nier les besoins spécifiques, ces exemples illustrent bien combien le principe d'accessibilité va catalyser la démarche d'accueil de tous les publics.

**enfin, la prise en compte dès l'amont du projet de l'ensemble des besoins des personnes quelle que soit leur situation de handicap : moteur, sensoriel, intellectuel, psychique ou cognitif.**

Isabella Steffan, architecte et ergonomiste, et Keith Bright nous ont rappelé la nécessité de prendre en compte l'ensemble des situations de handicap dès l'amont du projet d'accessibilité du bâtiment.

Un projet d'accessibilité réussi implique la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires : signalétique, lumière, acoustique... La mise en conformité ne doit pas être pensée de façon sectorielle : la prise en compte des besoins des personnes ayant un handicap sensoriel ou intellectuel impacte le bâtiment.

### **Pour conclure :**

Le Ministère de la Culture et de la Communication entend maintenir et renforcer sa mission d'impulsion, d'accompagnement et de valorisation des bonnes pratiques à l'échelle du territoire national et au-delà, en lien avec nos partenaires européens.

Cette dynamique de rencontres sera poursuivie sur des sujets aussi essentiels que sont l'accès à l'offre culturelle et aux pratiques artistiques. Il est de notre mission d'offrir à chacun, dans son individualité, dans son humanité, une culture commune, partagée, telle doit être notre ambition.

## **Pratiques muséales des personnes aveugles et malvoyantes en France. Zoom en Rhône-Alpes**

**Valérie Chauvey**, sociologue praticienne

### **Résumé**

Effectuer des enquêtes sur l'accessibilité des musées aux personnes aveugles et malvoyantes suppose l'utilisation d'outils propres à la sociologie. Ces outils, par leur diversité, ont permis d'orienter cette recherche selon trois axes :

- les questions que se posent autant l'institution culturelle que le public sur cet accueil spécifique, avec des entretiens effectués auprès de professionnels de musée et auprès des personnes aveugles ;
- le « jeu » des relations que la personne aveugle ou malvoyante entretient avec la personne qui l'accompagne, avec le lieu, avec le guide médiateur et avec les œuvres ;
- les retours d'expériences, mais aussi l'expression des besoins et attentes des personnes déficientes visuelles en termes de pratiques culturelles.

### **Communication**

Mes remerciements vont à Caroline Jules qui m'a invitée, à la Cité de la Musique, à venir parler de mes enquêtes.

Les résultats de ces enquêtes menées par entretiens et observations (participantes et non participantes) entre 2005 et 2008 me permettent ainsi de présenter d'abord les motivations qui poussent les musées à porter leur intérêt au public déficient visuel, et d'exposer ensuite les questions que cet accueil soulève. L'enquête par questionnaires réalisée sur le plan national donne des renseignements précieux sur les pratiques muséales des personnes déficientes visuelles. Je terminerai cet exposé par le récit de deux expériences en Rhône-Alpes.

## **Du côté du musée**

L'intérêt que peuvent porter les musées sur l'accueil des personnes aveugles et malvoyantes peut être motivé selon des contextes nationaux, locaux et individuels.

- La fréquentation des musées est en baisse (Enquête du CREDOC de 2005 : « *les français boudent les musées ....* »), et les professionnels s'intéressent alors aux raisons de cette non-fréquentation en cherchant à mieux connaître leurs publics.
- L'implantation dans le territoire de structures spécialisées (par exemple, la Ville de Lyon compte 23 établissements ou associations), donne aux musées de ce même territoire l'occasion de répondre par l'offre culturelle à des demandes différenciées (des visiteurs scolaires aux personnes plus âgées).
- L'existence d'une personne handicapée dans la sphère proche (amis ou famille) d'une personne travaillant à la direction ou au service de médiation participe également à cet intérêt.

Les questions que la direction du musée se pose sur les personnes aveugles et malvoyantes sont multiples.

- Questions de terminologie : en effet, que dire et quoi écrire ? Il existe une pléthore de termes, comme public « éloigné », « négligé », « empêché » « non-public »...
- Questions sur la politique tarifaire à suivre : faut-il la gratuité pour la personne concernée, et que faire avec l'accompagnateur ?
- Questions de communication : les moyens spécifiques d'accès aux textes ne sont peu ou pas connus.
- Question de diffusion : les dispositifs mis en place par les médiateurs sont également mal connus en interne et peuvent ne pas être proposés par les personnels à l'accueil aux personnes souhaitant des renseignements.
- Question de thématique : la musique, par exemple, est-elle préférée par une personne aveugle ?

## **Du côté des médiateurs (ou guides-conférenciers)**

Ce sont des questions de langage et de comportements qui émergent : peuvent-ils lors d'une visite dire « voir » ou « regarder » ? Les entretiens réalisés recueillent des témoignages où sont exprimés des sentiments de gêne, de peur, de pitié et d'angoisse. Une question cependant capte toute mon attention : un médiateur, travaillant dans un grand musée, se demande s'il est destiné à connaître davantage un public que sa discipline (art, histoire, sciences, etc.) ?

## Du côté des personnes déficientes visuelles

Les questions soulevées concernant également le langage : doivent-ils se dire « aveugle » ou « non-voyant » ? La question du regard d'autrui semble déterminante : les personnes ont décrit les comportements des personnes voyantes vis-à-vis d'elles comme la méfiance, l'ignorance, la surprotection, l'infantilisation, le déni, la pitié, l'autorité voire même la cruauté : « Certains ne nous parlent pas directement, ils s'adressent à notre compagnon en disant « il veut quelque chose ? », « Ah ma pauvre dame, comme vous devez être heureuse de ne pas voir, avec toutes les horreurs qu'on voit ! ».

La question de l'adhésion à une association est également fort intéressante : depuis l'avènement d'internet et du matériel informatique adapté, les personnes « utilisent » maintenant différemment les services de l'association. Ceux qui fréquentent régulièrement les associations réservées à la déficience visuelle y attendent de la solidarité et de la sécurité.

## Sur les pratiques muséales

L'enquête nationale par questionnaires a été effectuée en 2006-2007, sur internet en passant par mon réseau personnel et associatif. Composé exclusivement de questions « ouvertes », le questionnaire a recueilli de nombreux témoignages étonnants.

157 personnes ont répondu.

Pour mettre certains résultats en miroir avec la population « ordinaire », je me réfère à l'enquête nationale du **CRÉDOC** sur la « **Fréquentation et image des musées** », commande de la Direction des Musées de France (en 2005 - Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des conditions de vie) 2000 entretiens « face à face ».

## La fréquentation annuelle

| Nombre de visites/an | Public Déficient visuel | CRÉDOC |
|----------------------|-------------------------|--------|
| 1 fois par an        | 24,2 %                  | 34 %   |
| Entre 2 et 5 fois    | 34,4 %                  | 40 %   |
| Entre 5 et 10 fois   | 5,1 %                   | 8 %    |
| Plus de 10 fois      | 5,1 %                   | 6 %    |

À la question « aimez-vous aller au musée ? », le « oui » l'emporte à 55,4 % auxquels il faut ajouter les réponses du type « oui, mais si » à 15,3 % : oui, les personnes disent aimer aller au musée s'il est adapté, accessible ou si la personne est accompagnée.

Nous retrouvons donc, à la manière de répondre, tous les éléments qui participent à l'intérêt de la pratique muséale : l'accessibilité du musée et l'accompagnement de la personne.

Cette manière d'assimiler à la réponse les conditions de la visite se retrouve aussi dans le « non » : 12,1 % disent ne pas aimer aller au musée, auxquels il faut ajouter 1,9 % de personnes qui ont répondu, « non, je n'aime pas aller au musée parce qu'il n'est pas adapté » ou parce que la personne est seule pour s'y rendre.

43 % des personnes (enquête CRÉDOC) répondent ne pas aimer aller au musée.

« Aller au musée, c'est plutôt simple ou compliqué ? »

Le même genre de remarque est à faire pour la manière de répondre à la question : le fait que ce questionnaire ne propose pas de case à cocher et oblige la personne à écrire elle-même la réponse offre la possibilité d'en dire plus. Ainsi, à la question de savoir si cela est compliqué ou simple d'aller au musée, on retrouve les conditions qui participent au déroulement de la visite telle que la personne le conçoit : cela est simple « si je suis accompagné » à 35,7 %, et cela est compliqué « si je suis seul » à 52,2 %. Seule une personne a répondu vouloir se rendre seule dans un musée. Il est donc intéressant de voir maintenant les réponses à la question « Allez-vous au musée accompagné ? ». Les personnes ont, de manière quasiment systématique, répondu :

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| « oui, évidemment »              | 85,4 % |
| « oui, cela est une obligation » |        |
| « non »                          | 2,5 %  |
| « parfois »                      | 1,3 %  |
| pas de réponse                   | 9,6 %  |

Les résultats du CRÉDOC se rapprochent étonnamment de ces résultats : 86 % des personnes interrogées vont au musée accompagnées, contre 14 % seulement qui y vont seules.

Très peu de visiteurs vont « en singleton » au musée<sup>1</sup>. Les résultats d'une enquête<sup>2</sup> du CRÉDOC intitulée « Les français boudent les musées » abordent l'ambivalence de l'image des musées pour expliquer le fait que 50% des personnes interrogées ne trouvent pas ces endroits

---

<sup>1</sup> Une synthèse des études réalisées entre 1986 et 2004, intitulée « Les Visiteurs de la Cité des Sciences et de l'Industrie », montre, dans les pratiques de visites, que seulement 16 % des visiteurs se déplacent seuls, contre 84 % qui viennent accompagnés (page 37).

<sup>2</sup> Enquête réalisée à la demande de la Direction des Musées de France en janvier 2005, auprès de 200 personnes représentatives de la population française de plus de 18 ans.

assez chaleureux, et que 52 % s'y trouvent perdus, « livrés à eux-mêmes sans avoir vraiment d'explications ».

Il s'agit en effet de se poser réellement la question : pourquoi chercher à faire venir seules au musée les personnes aveugles alors que les personnes voyantes ne le font pas ?

### **Les compagnons de visite**

La comparaison avec les résultats du CREDOC est fort pertinente ici. La question cible le compagnon de visite : « Avec qui allez-vous au musée ? » :

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Les amis        | 44,6 % |
| La famille      | 40,8 % |
| Une association | 38,9 % |
| Le conjoint     | 14,6%  |
| Pas de réponse  | 11,5 % |

(55,4 % sont mariés ou ont un compagnon).

Il est bon de noter que dans la liste figure « l'association ». 73 % ont répondu en effet qu'ils adhéraient à une association pour déficients visuels.

Les résultats donnés par le CREDOC montrent une inversion de la pyramide des résultats :

|             |      |
|-------------|------|
| Le conjoint | 74 % |
| La famille  | 57 % |
| Les amis    | 39 % |

L'association ne figure pas dans les propositions de réponses.

Les personnes déficientes visuelles mariées ou vivant en couple expliquent qu'elles préfèrent se déplacer au musée avec des amis ou une association pour libérer leur conjoint trop souvent « mis à contribution dans la vie quotidienne. »

« Quel musée est votre meilleur souvenir et pourquoi ? »

|  |        |
|--|--------|
| Sans réponse   | 15,9 % |
| Lié aux dispositifs d'accessibilité                  | 19,1 % |
| Lié à l'expérience exceptionnelle (droit de toucher) | 18,5 % |
| Lié à la qualité du guide                            | 18,5 % |
| Lié à la discipline, à la thématique                 | 12,7 % |

« Quel musée est votre plus mauvais souvenir et pourquoi ? »

|   |        |
|---|--------|
| Sans réponse  | 37,6 % |
| Inaccessibilité (interdit de toucher, vitrines, organisation) | 20,4 % |
| Peinture ou art moderne (trop visuel, trop abstrait)          | 12,1 % |
| Pas de mauvais souvenir                                       | 11,5 % |
| Mauvais confort de visite (éclairage, bruit, foule)           | 11,5 % |
| Contexte individuel   | 6,4 %  |

## ZOOM EN RHÔNE-ALPES

**Au Musée Hector Berlioz, La Côte-Saint-André, novembre 2008, avec l'Association Valentin Haüy (AVH) Grenoble**

Depuis plus d'un an, je propose une visite au musée de la Côte-Saint-André : le principal problème est de savoir comment s'y rendre (à 50 km de Grenoble, sans transports en commun). La date du 13 novembre a donc été retenue avec la responsable des visites aux musées. Le déplacement sera effectué par quatre voitures particulières.

Du côté du musée, nous avons réfléchi avec l'assistant de conservation, Antoine Troncy, à la visite qui pouvait être proposée dans le cadre de cette recherche. Nous avons retenu qu'il assurerait la visite guidée, en y intégrant un atelier tactile (deux bustes et des médailles). De mon côté, je reprends certains textes de cartels et panneaux pour en proposer des fichiers texte (papier et numériques) que je transmets à la responsable culturelle qui les distribuera à son tour aux futurs visiteurs quelques jours avant la visite.

Le groupe est constitué de quatre personnes conductrices de véhicules, de douze personnes aveugles et malvoyantes partant de Grenoble, et de deux personnes déficientes visuelles sur place qui rejoindront le groupe. En prenant en compte le nombre de personnes présentes, nous avons choisi, Antoine et moi, de ne pas monter jusqu'au dernier étage de la maison, pour privilégier le temps d'écoute dans l'auditorium et la mise en place de l'atelier tactile dans l'espace de l'exposition temporaire. Trois sortes d'objets ont été retenues : un buste, des médailles, et une plaque. Chacun de ces objets sera disposé sur une table dont on peut faire le tour. Le jour « J », le rendez-vous est donné à 12h30 devant les locaux de l'association à Grenoble. Après répartition des personnes dans les

quatre véhicules, à 12h45 le départ des 16 personnes inscrites est donné. Je suis moi-même l'un de ces quatre conducteurs. En voiture, la conversation traite de la visite qui va avoir lieu. Michel, l'une des trois personnes que je conduis, me dit qu'Hector Berlioz est issu d'une famille très bourgeoise de la Côte-Saint-André. Je lui demande alors s'il connaît le musée, il me répond qu'il a lu les textes précités (enfin, sa femme lui a lu). Je n'avais pas vraiment pensé que ce dispositif aiderait également les personnes à prendre part à l'espace social auquel appartient la visite au musée dans son ensemble.

L'arrivée au musée à 14 heures permet à Antoine de se présenter au groupe. La visite se déroule et vers 15h45 tout le monde se dirige vers l'auditorium. Le gardien a préparé les tables avec les bustes à toucher dans l'espace réservé à l'exposition temporaire. 16h20 est l'heure du départ du musée.



**Visite tactile au Musée Hector Berlioz, La Côte-Saint-André**

Il reste à retenir de cette expérience que la qualité de la visite dépend des éléments suivants :

- les relations entretenues entre la personne de l'association et une personne du musée ;
- la préparation qui comprend l'organisation du déplacement et les documents informatifs sur le lieu et le thème ;
- les compétences du guide.

À la question « écouter ou toucher ? », la majorité a répondu « écouter ! ». Il est néanmoins intéressant d'ajouter ici la réflexion de la responsable culturelle le lendemain de la visite : n'étant pas une passionnée de la musique d'Hector Berlioz, lors du passage dans l'auditorium, elle a profité des explications d'Antoine pour mieux la découvrir et l'apprécier, à tel point qu'elle en a oublié d'aller toucher les bustes ! D'une manière générale, l'attrait pour cette visite tenait plus à la découverte d'Hector Berlioz comme enfant du Dauphiné que comme musicien.



**Visite tactile au Musée Hector Berlioz,  
La Côte-Saint-André**

## **Observation d'une visite « Rêves de pierre » au Museum de Lyon, mai 2007**

Le groupe est constitué de onze enfants et trois adultes accompagnateurs de l'EREADV (établissement régional d'enseignement adapté pour les élèves déficients visuels). C'est une classe de CM2, ils viennent à pied depuis la station de métro Masséna. Les enfants présents sont très malvoyants, un seul est totalement aveugle. L'instituteur est également totalement aveugle.

Le médiateur est obligé de parler fort pour couvrir le bruit de fond occasionné par les hurlements du loup venant de l'étage inférieur (autre exposition). Ce bruit attire les enfants qui se tournent régulièrement vers la source sonore.

Ces bruits de fond, qui dépendent de la configuration des lieux, déconcentrent et fatiguent l'assistance.

Les temps de distribution des pierres à toucher et à découvrir sont aussi un moment d'échanges verbaux nécessaires à la description et aux réponses aux questions occasionnées par la découverte tactile du minéral. Ce bruit de discussion montre une forte entraide au sein de ce groupe : entraide par affinités, mais aussi par « déficience », chacun semble connaître à la perfection les possibilités de l'autre, entraînant des stratégies différenciées pour la description : la petite fille malvoyante qui prend comme modèle la longueur de ses doigts pour expliquer les contours d'une pierre à une autre de ses copines totalement aveugle. D'autres utilisent des images lexicales de formes connues de *bonbons* pour décrire la forme de minéraux présentés sous vitrine. Un garçon utilise l'image du carrelage à son instituteur pour décrire le côté lisse de la pierre polie. De même que tous les enfants semblent très attentifs à ce que leur instituteur aveugle comprenne bien ce qu'il y a à voir et à toucher. Les enfants produisent du discours, des messages d'informations à transmettre à un adulte, comme un passage, un relais. Le médiateur, interrogé à la fin de la visite semble centrer la difficulté de sa tâche sur l'attention des enfants à capter.

### **Deux temps de visite complémentaires**

D'abord un temps d'échange avec l'artiste en résidence en train de finaliser une sculpture était prévu : les enfants ont pu, chacun et tour à tour, gratter, polir et participer à la finition de l'œuvre. Ce moment de partage a pu rompre avec le temps de visite plus difficile, où le bruit et la chaleur ont rendu la tâche du médiateur un peu ardue.

Pour finir, un atelier était proposé aux enfants : des pierres à savon et des outils. Les enfants ont pu prendre les outils, polir, gratter et

confectionner de petites sculptures. Un garçon a voulu repartir avec le morceau de pierre à savon que l'artiste George Arlook lui avait donné à polir. Cet objet devient souvenir du moment (expérience artistique), mais aussi du lieu : un enfant a même dit qu'il emportait avec lui un morceau du musée.

### **Conclusion**

La qualité des visites dépend des relations entretenues entre la personne organisatrice et le musée (l'accueil du service de médiation).

La lecture de documents en amont permet aux futurs visiteurs de prendre une place dans l'espace social (participation à des échanges discursifs, meilleure compréhension de la visite et du lieu visité).

La diversification des médiations respecte des besoins différenciés des personnes aveugles et malvoyantes (visites les jours de fermeture d'un musée par exemple...).

L'image du musée change : on peut toucher, comme l'ont témoigné beaucoup d'anecdotes recueillies lors de l'enquête par questionnaires.

Crédit photographique : © Valérie Chauvey

## **Expériences de visites, entre satisfaction et déception**

**Carole Guiard**, présidente de l'association Point-y-est, professeur de braille

### **Résumé**

Dans le cadre de l'association Point-y-est à Saint-Barthélémy (49), Carole Guiard enseigne le braille auprès d'adultes. En lien avec les villes d'Angers et Saint-Barthélémy, elle assure également des formations et des adaptations de sites culturels et touristiques.

Depuis son enfance, Carole Guiard, elle-même non-voyante, a pris l'habitude de fréquenter les établissements culturels. Sa curiosité et sa soif de découverte l'incite à pousser les portes de lieux encore peu fréquentés par les personnes aveugles et malvoyantes.

Aujourd'hui, dans le cadre de ses activités associatives, elle est amenée à organiser fréquemment des sorties pour des groupes de personnes déficientes visuelles dans des musées, sites et monuments. Son expérience longue et diversifiée lui permet de constater le chemin parcouru depuis ses jeunes années et de mettre en regard les différentes approches proposées dans les établissements.

Lors de sa communication, elle évoque donc avec humour les expériences emblématiques qu'elle a pu vivre dans des musées et monuments français. Elle tente de donner quelques pistes aux responsables d'établissements pour améliorer leur politique d'accueil et leur offre adaptée. En racontant que ses meilleures visites se sont parfois déroulées dans des lieux très modestes, elle souligne qu'avec peu de moyens, mais surtout du bon sens et un accueil chaleureux, bon nombre d'établissements peuvent accueillir le public handicapé visuel, en toute simplicité.



## **Visites adaptées pour le public déficient visuel aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique**

**Murielle Alpen**, guide-conférencière, Educateam, Musée royaux des Beaux-Arts de Belgique  
Équinoxe, programme destiné à l'accueil du public déficient visuel

### **Résumé**

Depuis 12 ans, Educateam, le service éducatif bilingue des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique accueille les visiteurs déficients visuels. Des visites sont aujourd'hui possibles dans les collections de sculptures et de peintures du Musée d'Art ancien et moderne, du Musée Magritte et dans les expositions temporaires. Le souhait de faire partager cette expérience a donné lieu à un vade-mecum numérique. Cet ouvrage mis en ligne sur le site des musées se veut être un outil accessible à tous ceux qui ont le désir d'adapter une collection d'arts visuels et d'offrir un cadre de travail adéquat : comment présenter l'œuvre ? Combien en présenter ? Il pose la question de la formation de l'ensemble du personnel ainsi que du travail en amont avec les publics-cibles...  
[[http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F\\_educatif.html](http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F_educatif.html)]

### **Communication**

#### **Vade-mecum de l'organisation d'un programme de visites adaptées.**

Depuis 12 ans, Educateam, le service éducatif bilingue des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles invite les visiteurs déficients visuels à franchir les portes des musées et y découvrir la très riche collection.

Des visites sont aujourd'hui possibles dans l'ensemble des musées : des collections de sculptures et de peintures du Musée d'Art ancien à celles du Musée d'Art moderne, des collections du Musée Magritte aux grandes expositions temporaires qui, chaque année, sont adaptées à notre public.

Ce programme trouve sa place au sein d'un vaste ensemble de programmes destinés à l'accueil des « publics spécifiques » aux musées

créés depuis une dizaine d'années par Educateam (publics sourd et malentendant, public handicapé moteur, publics fragilisés mentalement, public qui n'a pas facilement accès à la culture, personnes fragilisées économiquement, personnes sans-abri).

L'accueil de ces différents publics s'est adapté d'années en années et aujourd'hui ces programmes se sont « officialisés » sous la bannière Musée sur mesure.

Le programme d'accueil du public déficient visuel a lui-même été baptisé Équinoxe... ou quand la nuit égale le jour.

Pendant plusieurs années, avant l'ouverture du programme Équinoxe et en collaboration étroite avec les associations de terrain, des guides « Équinoxe » ont programmé des visites expérimentales avec le futur public déficient visuel dans les différentes sections des musées. Actuellement, 10 guides francophones et néerlandophones sont formés aux visites Équinoxe.

Ces « visites-pilotes » nous ont permis de tester différents procédés d'approche des œuvres sculptées ou peintes (audiodescription, écoute d'extraits musicaux et littéraires, dessins tactiles, objets).



**Visite Équinoxe aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique**

Ces approches multiples de la collection tentent de répondre à la subjectivité de chacun des visiteurs et nous apprennent à tous, voyants et non-voyants, à voir autrement. Dans la visite adaptée, le dialogue est

la règle d'or. L'œuvre se trouve au cœur de la rencontre entre guide et visiteur, un dialogue à trois en quelque sorte.

Et comme « œuvre » appelle à la notion « d'émotion esthétique », nous soulignons tout l'intérêt d'ouvrir l'approche des œuvres à travers différentes disciplines artistiques (comme la musique ou la littérature), ce que nous appelons « correspondances » et qui peuvent réellement entrer en résonance avec l'œuvre picturale et installer une ambiance, une atmosphère très proche de celle qui en émane et parvenir alors à toucher le visiteur au-delà du langage.

Suite à ces années d'expérience, notre souhait fut de partager et de faire profiter cette expérience avec d'autres acteurs de terrain. En 2007, une journée d'étude intitulée « La peinture dans le noir », organisée par Educateam, a rassemblé des professionnels du milieu et des usagers autour de ce thème.

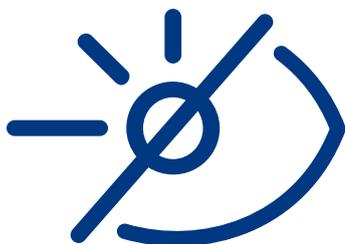
C'est au terme de cette journée que le projet d'un vade-mecum digital a alors vu le jour. Nous avons choisi le format digital afin que ce document s'enrichisse d'idées au fil des années et soit modulable suite à d'autres expériences menées dans d'autres musées.

Cet ouvrage mis en ligne sur le site des musées [[http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F\\_educatif.html](http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F_educatif.html)] se veut être un outil accessible à tous ceux qui ont le désir d'adapter une collection d'arts visuels et offrir un cadre de travail adéquat.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et espérons initier d'autres projets afin d'ouvrir et d'enrichir le regard de chacun sur des collections d'arts visuels !

Crédit photographique : © Musée royal des Beaux-Arts de Belgique





Ces quelques pages sont destinées aux professionnels de la pédagogie en musée et du secteur culturel, qui désirent adapter des visites guidées pour les personnes malvoyantes et aveugles dans des collections de peintures, mais aussi de dessins ou de gravures

## Qui sommes-nous ?

**EDUCATEAM, et plus spécifiquement l'équipe du « Musée sur Mesure » au sein des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles, propose des visites adaptées à différents publics fragilisés depuis plusieurs années déjà. En 2001 démarrait un programme de visites spécialement destinées aux personnes déficientes visuelles. Les animations se déroulèrent d'abord dans la collection de sculptures. Quatre ans plus tard, en 2005, ce programme, baptisé entretemps EQUINOXE, entreprenait avec le soutien de la Ligue Braille, une série de visites expérimentales dont l'objectif était l'adaptation des visites guidées dans la très riche collection de peintures du musée.**

**Ainsi, dès l'automne 2007, Equinoxe proposait pour la première fois aux visiteurs aveugles et malvoyants, un accès complet à l'ensemble des collections des musées d'Art ancien et d'Art moderne, ainsi qu'aux expositions temporaires que les Musées royaux organisent régulièrement.**

**Le 17 octobre 2007, à l'invitation d'Educateam et avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, des acteurs de la pédagogie en musée issus des deux communautés du pays, se sont retrouvés pour une journée d'échanges autour du thème « La peinture dans le noir ». Notre souhait était d'approfondir ensemble la réflexion autour de l'adaptation d'une collection de peinture pour les publics déficient visuel et aveugle. Lors de cette journée, guides, animateurs culturels et personnes déficientes visuelles réunis autour d'une même table ont pu partager leur expérience, questions, et souhaits. Et chacun de souligner la nécessité de rédiger un code de référence sur ce sujet, un Vade-Mecum.**

### [Sommaire:](#)

#### [Introduction](#)

#### [Adapter les visites guidées de votre collections](#)

##### [1. L'équipe de travail et le projet-pilote](#)

##### [2. L'expérience-pilote](#)

##### [3. La sensibilisation du personnel](#)

#### [Approches de la peinture](#)

##### [1. Que présenter ?](#)

##### [2. Combien d'œuvres ?](#)

##### [3. Combien de visiteurs ?](#)

##### [4. Comment présenter ?](#)

##### [5. Comment diversifier votre offre ?](#)

##### [6. Faut-il se déplacer au musée ?](#)

#### [Petits conseils en vrac](#)

#### [Sources](#)

#### [Contacts](#)

**Notre objectif est double :**

- **Donner un cadre de travail permettant de créer des visites guidées adaptées pour le public déficient visuel dans des collections relevant du domaine des arts plastiques**
- **Garantir un seuil de qualité des visites adaptées pour le public déficient visuel.**

**Ce « Vade-Mecum » peut aussi s'enrichir de vos idées. N'hésitez pas à nous en faire part en nous contactant à l'adresse suivante :**

**[equinoxe@fine-arts-museum.be](mailto:equinoxe@fine-arts-museum.be)**

### 1. L'équipe de travail et le projet-pilote

**Vous avez décidé d'adapter des visites guidées dans votre collection et vos collaborateurs vous soutiennent : Bravo ! Une équipe formée d'un ou deux guides travaillera à la coordination et à l'élaboration du projet. Un programme précis et un agenda seront établis.**

- **Définir ses objectifs**

**Que voulez-vous montrer ? Quels sont vos moyens (matériels, financiers) et le temps dont vous disposez ? Au sein de votre institution, quels seront les autres services impliqués dans ce projet ? De quelle marge de manoeuvre pourriez-vous disposer ?**

- **Le public-cible au cœur du travail de préparation: mener le projet avec un groupe-pilote de personnes déficientes visuelles**

**Comment mieux connaître le public déficient visuel ? Quelles sont ses attentes ? Comment s'y prendre concrètement devant un tableau ? Comment adapter le matériel pédagogique dont vous disposez déjà ? Des aménagements d'espace sont-ils à prévoir ?**

**Constituer un groupe pilote est une étape capitale. Avec l'aide des associations et des réseaux spécialisés (Ligue Braille, Œuvre Fédérale les Amis des aveugles asbl, Œuvre Nationale des Aveugles ...), vous constituerez un groupe de partenaires et leur proposerez de s'impliquer dès la première phase de préparation des visites adaptées. Ensemble, vous construirez un premier projet de visites-pilotes. Ces personnes auront un rôle actif et seront régulièrement sollicitées lors de l'évaluation de votre programme.**

**[www.braille.be](http://www.braille.be)**

**[www.amisdesaveugles.be](http://www.amisdesaveugles.be)**

**[www.ona.be](http://www.ona.be)**

**???** Le profil du groupe-pilote (âge, type de handicap visuel) constitue-t-il un échantillon représentatif du public déficient visuel ?

En réalité, le groupe « type » de visiteurs sera souvent mixte, c'est-à-dire constitué de personnes aveugles et de personnes malvoyantes. Certaines auront déjà une connaissance de la peinture et du monde des arts plastiques, d'autres pas du tout.

## **2. L'expérience-pilote: Point de départ**

Comment mettre en œuvre le projet ? Comment en évaluer la pertinence ?

Des visites-pilotes seront mises sur pied avec vos partenaires. Au terme de chacune d'elles, se déroulera l'interview des participants, questionnaire précis à l'appui. Il vous permettra de récolter les impressions, les réflexions et les suggestions du groupe, et d'avancer ensemble pour répondre le plus adéquatement possible aux attentes du public. Ce type d'échanges se tiendra à la fin de chaque visite-pilote.

**!!!** Travailler avec le public-cible dès les premières séances permet d'entrer en contact avec les associations qui pourront être des relais pour la formation de l'équipe des guides, et plus tard pour la diffusion et la promotion des activités proposées par votre musée.

### **Une évaluation continue : s'adapter tout au long du programme**

Les visites-pilotes terminées et le programme lancé, n'hésitez pas à susciter des réactions de la part des visiteurs (prévoir un temps d'échanges de quelques minutes après la visite). De cette façon, votre travail répondra toujours mieux aux attentes du public.

**3. Une étape souvent négligée :  
La sensibilisation du personnel de tout le musée**

**Avant le lancement officiel de votre nouveau programme, lors de la phase de préparation des premières visites, organisez une rencontre avec le personnel qui travaille dans votre institution, et plus particulièrement celles et ceux qui sont journallement en contact avec le public : guichet, billetterie, vestiaire, surveillance,...**  
**Ces équipes doivent avoir été sensibilisées à votre démarche et à l'accueil des visiteurs déficients visuels. Chacun en effet, selon son poste, assume aussi une part dans la réussite de la visite !**



L'univers de la peinture, vaste et riche, peut se transmettre aux personnes aveugles ou malvoyantes. Divers modes d'approche existent. Ils ressortent non seulement du matériel adapté, mais surtout du dialogue autour de l'œuvre d'art. Un véritable « partenariat esthétique », formule reprise à Jean-Pierre Lhoest (ONA).

### 1. Que présenter ?

- Le choix des œuvres est le socle sur lequel reposera la réussite de votre visite guidée !

Selon la nature de la collection, la sélection des œuvres peut se faire selon des critères d'affinités ou de contrastes stylistiques. Des thématiques peuvent être dégagées (la mythologie, ...). Exemple : comparer l'œuvre peint de Rik Wouters et de René Magritte dont les recherches et questionnements picturaux sont fondamentalement différents.

### 2. Combien d'œuvres pour une visite ?

- Approfondir pour mieux connaître

Un nombre limité d'œuvres sera sélectionné pour une visite. Selon nos visiteurs, l'idéal se situe autour de 4 tableaux (et la première œuvre présentée reste toujours celle qui s'ancre le plus précisément dans la mémoire).

Et pourquoi ne pas consacrer une séance à la découverte approfondie d'un seul chef-d'œuvre ?

Des cycles de deux ou trois visites complémentaires peuvent aussi être imaginés.

La durée idéale d'une visite est d'une heure et demie.

### **3. Combien de visiteurs ?**

Nous suggérons un nombre maximum de 7 personnes déficientes visuelles par groupe, à qui s'ajoutent encore les différents accompagnateurs.

Ceux-ci jouent un rôle très important durant la visite (voir ci-dessous).

### **4. Comment présenter les œuvres ?**

Transmettre une œuvre picturale est un exercice complexe. Chaque œuvre possède sa personnalité, sa propre charge esthétique : l'atmosphère qui se dégage de l'une sera exprimée de manière plus adéquate par un extrait musical par exemple, tandis qu'une autre trouvera à travers un texte littéraire sa meilleure interprétation... Le mode d'approche de l'œuvre d'art sera donc déterminé au cas par cas.

**!!!** L'œuvre doit rester au cœur de la visite guidée, les différents moyens d'approche ne doivent en aucun cas prendre le pas sur celle-ci...

#### **A. La description verbale : transmettre plutôt que traduire**

Il s'agit de mettre des mots sur une œuvre, de susciter l'intérêt du public pour elle, sans en détruire la poésie. Cette approche purement verbale peut se comparer à la narration. La description du tableau se réalise à travers un récit qui permettra de parcourir l'espace du tableau, d'en saisir l'atmosphère, d'en détailler ses acteurs s'il est figuratif. Ce récit se construira sur la découverte sensible des lignes, formes et couleurs si l'œuvre est abstraite.

La découverte de l'image au sens strict est l'étape principale sur laquelle viendront se fonder les commentaires ultérieurs. La description sera cohérente, équilibrée et objective par rapport à l'intention de l'artiste.

**!!!** Lors de cette étape, vous communiquez l'œuvre avec un instrument précieux: votre voix. Prêtez-y attention car elle est essentielle. Elle doit être claire et suffisamment forte pour couvrir

les bruits des salles, tout en étant agréable à écouter. Le rythme d'élocution doit être adapté et posé sans être trop lent.

- 1<sup>ère</sup> étape : la fiche technique, l'identification de l'oeuvre  
Caractéristiques techniques de l'œuvre (titre, nom de l'artiste, technique, dimensions). Eventuellement, vous pouvez proposer de saisir les dimensions par un autre moyen que le langage verbal (en marchant devant l'œuvre ou en la situant par rapport au visiteur).

**!!!** Il est dans certains cas, plus enrichissant de découvrir le titre de l'œuvre après sa description !

- 2<sup>de</sup> étape : la description verbale

Se poser d'abord la question « que décrire principalement ? »

> Sélectionner les éléments de la composition que l'on juge indispensables.

> Ne pas s'attarder sur des détails.

> Eviter un discours trop mécanique.

> Etablir un plan précis du discours avec un fil conducteur et concevoir votre description comme un récit avec un début, un développement et une fin plutôt que comme un enchaînement analytique.

Etre objectif mais non austère !

> Choisir son vocabulaire : adapté et varié.

> Pour éviter de compliquer la description, proposer au visiteur de s'appropriier l'image par l'intermédiaire de son propre corps : faire prendre la pose d'un personnage, le geste pictural de l'artiste ou encore, les lignes de composition du tableau.

## **B. Le commentaire**

### **Le commentaire suit la description verbale**

- Il rend explicite le contexte dans lequel est apparue l'œuvre, évoque des éléments d'ordre biographique ainsi que la place que le tableau occupe dans l'histoire de l'art...

- **Transmission de la dimension esthétique de l'œuvre.** La notion de « beauté » sera vécue différemment selon la sensibilité de chacun. Certains visiteurs aveugles avouent éprouver un plaisir intellectuel, mais ne pas ressentir d'émotion, d'autres nuancent leur propos : «La Beauté c'est comme deux vibrations qui se rencontrent. C'est le moment où l'on se dit qu'il y a harmonie. C'est de l'ordre de l'impalpable. C'est difficile de se dire qu'un tableau qu'on ne voit pas est beau. On ne peut pas le vérifier par soi-même ». (d'après J.-F. Crahay, personne aveugle qui a pris part au projet-pilote).

### **C. Plusieurs moyens d'approche complémentaires**

Judicieusement sélectionnés en fonction de l'œuvre décrite, d'autres supports constitueront un écho à la description et proposeront des correspondances sonores, tactiles voire olfactives. Ils permettront de donner une autre dimension à l'œuvre visuelle et, même éventuellement, de révéler une émotion d'ordre esthétique.

- **Les synesthésies ou les correspondances sonores, musicales, littéraires**

L'approche multi-sensorielle de l'œuvre reste indispensable pour répondre à la sensibilité de chacun. L'objectif des « correspondances » est de faire entrer en résonance le tableau avec son contexte historique et artistique, de susciter des passerelles entre les sens. En variant les supports et les modes d'approche, l'esprit dans lequel l'œuvre a été pensée et exécutée, ainsi que toute cette part d'elle-même qui ne peut être transmise par le langage verbal peuvent être révélés au visiteur.

#### **Les correspondances musicales**

Par l'écoute, avant ou après la description, d'un extrait choisi, l'œuvre se communique au-delà des mots et transcende le discours.

Les conseils d'un musicien ou d'un musicologue sont précieux et permettent d'ajuster la sélection des extraits musicaux.

**Exemples :**

- > La « Passion selon Saint-Jean » de Jean-Sébastien Bach devant « La montée au calvaire » de Rubens.
- > Free-jazz devant l'œuvre abstraite de l'artiste canadien Jean-Paul Riopelle, adepte de la technique du dripping.

### Les correspondances sonores

Une ressource non négligeable est l'enregistrement d'ambiances sonores, de sons naturels, de bruitages... Cela permet aussi de « planter le décor » avant la description proprement dite. Et pourquoi ne pas inclure une interview d'artiste dans la présentation (pour la tonalité de sa voix ou son accent, ...) ?!

### Les correspondances littéraires

Des citations, des poèmes, des extraits de presse ou extraits littéraires proprement dits ponctuent et enrichissent la présentation.

**Exemples :**

- > Lecture du texte de Baudelaire devant « La Mort de Marat » de Jacques-Louis David.
- > Citer Louis Scutenaire devant un tableau de René Magritte.

### Les correspondances tactiles et gustatives

Mise en scène et séances de dégustation ; reconstitution d'un échantillon de toile peinte, ...



- **Le dessin en relief\***

\*transposition des lignes générales (de composition ou de contours) de l'image peinte sur papier (par exemple sur papier thermogonflé) permettant une découverte tactile de celles-ci.

Le dessin en relief permet de proposer une découverte interactive de l'œuvre, ce support tactile pouvant constituer un aide-mémoire tout au long de la description verbale. Cependant, il reste difficile à interpréter pour quelqu'un qui n'en a pas l'habitude. Pour cela,

**le tactile doit rester un outil complémentaire au discours. Utilisé seul, il n'a pas de sens.**

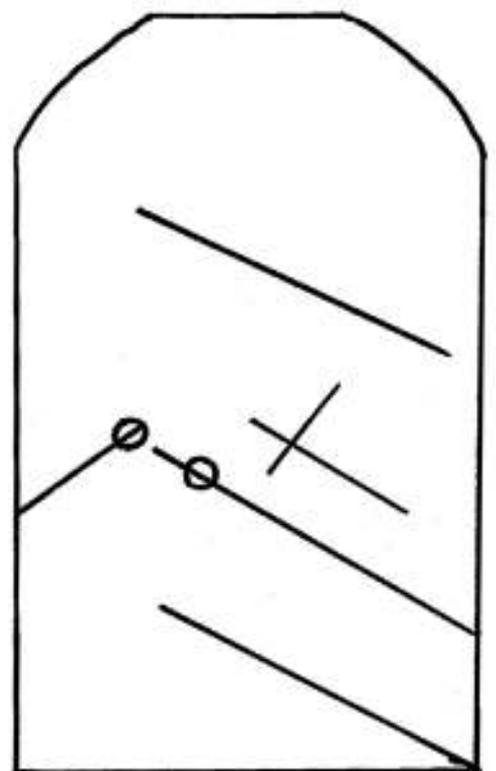
### **Toucher un tableau n'est pas le voir**

**L'utilisation du dessin en relief doit être réfléchie et tenir compte de plusieurs observations. Ce support ne sera certes pas un moyen de traduire le tableau via des sensations tactiles. Les sens du toucher et de la vue ont leur propre univers. Découvrir une œuvre visuelle par l'intermédiaire du toucher doit se faire consciemment. Le discours du guide est alors indispensable pour passer de l'univers du toucher à l'approche visuelle de l'œuvre.**

### **Le dessin en relief ne communique pas tout**

**L'image que transmet un dessin en relief est purement conceptuelle. Les lignes de contours qu'il communique n'apparaissent que rarement dans l'œuvre elle-même. Il ne transmet pas non plus l'espace rendu dans la composition. Il est cependant un adjuvant lors de la transmission des grandes lignes de composition, les axes de lecture de l'œuvre. Le guide peut alors se référer à ce support pour situer les éléments de l'œuvre qu'il veut décrire.**

**Exemple : dessin en relief des principales lignes de composition de Pierre-Paul Rubens, « La montée au calvaire »**



- **Le support tactile**

**Un support tactile peut aussi être proposé en complément à la découverte de l'œuvre. Cet outil réalisé à l'aide de matières diverses (tissus, cordes, papiers, petits objets...) collées sur une reproduction de l'œuvre est très apprécié de notre public. Il permet de situer des personnages ou d'autres éléments de la composition de façon plus individualisée. Leur découverte par l'intermédiaire de surfaces tactiles et non par lignes de contours offre parfois une lecture plus logique et plus claire que le dessin en relief.**

**Dans la visite en partenariat esthétique, le dialogue est la règle d'or. Le but ultime de ces visites guidées adaptées pour les visiteurs déficients visuels étant de susciter la discussion autour des œuvres. Le guide y joue un rôle primordial. Il est passeur de connaissances et d'émotions entre le visiteur et l'œuvre d'art.**

**5. Comment diversifier votre programme de visites guidées?**

**De nombreuses formules sont possibles : visites thématiques, duels d'œuvres (contrastes de techniques ou de point de vue sur un même sujet ou encore d'époque sur un même thème...).**

**6. Faut-il vraiment se déplacer jusqu'au musée ?**

**Oui !**

**La question du sens de la visite dans l'espace même du musée est régulièrement posée. Cependant, notre expérience nous pousse à répéter que le dialogue entre les partenaires de la visite ne peut être authentique que face à l'œuvre originale. Le guide a besoin de l'œuvre originale pour s'exprimer, s'appuie sur elle pour trouver « le mot juste ». De son côté, l'accompagnateur de la personne déficiente visuelle enrichira encore cet échange par ses idées, ses souvenirs communs avec le visiteur. Enfin, l'œuvre abordée ainsi dans son biotope, se révèle aussi au cours d'un cheminement à travers les salles traversées, elle vibre des commentaires des autres visiteurs, de l'ambiance sonore de la salle où elle est exposée ...**

- **accueil du groupe et présentation du guide**

Avant le départ de la visite guidée, présentez-vous clairement au groupe en parlant et serrant les mains des visiteurs déficients visuels. De cette manière, chacun d'eux pourra vous repérer à votre voix durant les échanges en visite.

C'est aussi l'occasion de connaître les noms/prénoms de vos visiteurs, ce qui est utile lorsque vous souhaitez interpeller l'un ou l'autre durant la visite. En cours de visite, vous vous adressez directement à la personne aveugle et non à son accompagnateur.

- **les déplacements**

### L'accompagnement du visiteur

Veillez à ce que chaque personne qui en a besoin soit accompagnée et sécurisée dans l'espace du musée.

### L'espace du musée

Dès l'accueil, donnez déjà au groupe une petite idée des déplacements qui seront effectués durant la visite. Planter le décor est essentiel pour aider les visiteurs à se situer dans le parcours des salles.

Décrire l'environnement peut être intéressant, mais ne noyez pas vos visiteurs sous les commentaires. Les déplacements leur permettent aussi "souffler" entre deux œuvres.

Sachez aussi que la durée des déplacements à travers les salles est plus long que pour vos groupes « traditionnels », de même, bien sûr, que la présentation des œuvres. Tenez en compte dans votre planning de visite.

Si possible, évitez les passages tels que les tourniquets ou portes tournantes et anticipez vos déplacements avec la collaboration des surveillants.

- **devant les œuvres**

**Offrez à vos visiteurs la possibilité de s'asseoir : c'est un confort universellement apprécié en visite guidée !**

- **les chiens-guides**

**Les visiteurs et leur chien-guide se déplacent de façon autonome au sein du groupe. S'il y a un chien-guide : précédez toujours le chien (sinon il pourrait suivre d'autres visiteurs !). De même, veillez à l'endroit où il se couchera durant vos commentaires et prévenez les autres personnes du groupe.**

**Bonne chance!**

Sources

*Alpen M., Gilleman M.-S., Lamy D., « Voir la peinture dans le Noir » aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Synthèse et perspectives, dans La peinture dans le noir. Contributions à une théorie du partage des sensibiles, Voir, n°34-35, Bruxelles, La Ligue Braille asbl, 2007, pp. 120-134.*

Contact

*N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout commentaire et/ou question relatifs à ce texte.*

*Enfin, des journées d'échanges et de formation sont prévues régulièrement. Renseignez-vous !*

*equinoxe@fine-arts-museum.be*

*Marie-Suzanne Gilleman, Musée sur Mesure, coordinatrice du programme Equinoxe*

*Murielle Alpen, Musée sur Mesure*

*Isabelle Vanhoonacker, responsable Educateam*

*Visitez aussi nos sites :*

*[www.fine-arts-museum.be](http://www.fine-arts-museum.be)*

*[www.musee-magritte-museum.be](http://www.musee-magritte-museum.be) (clic : « education/musée sur mesure/Equinoxe »)*

## **Le parcours tactile du Musée de la musique : démarches et partis pris**

**Bénédicte Capelle-Perceval**, chargée de l'accessibilité et des publics handicapés, Cité de la musique

**Caroline Jules**, consultante en médiation et accessibilité

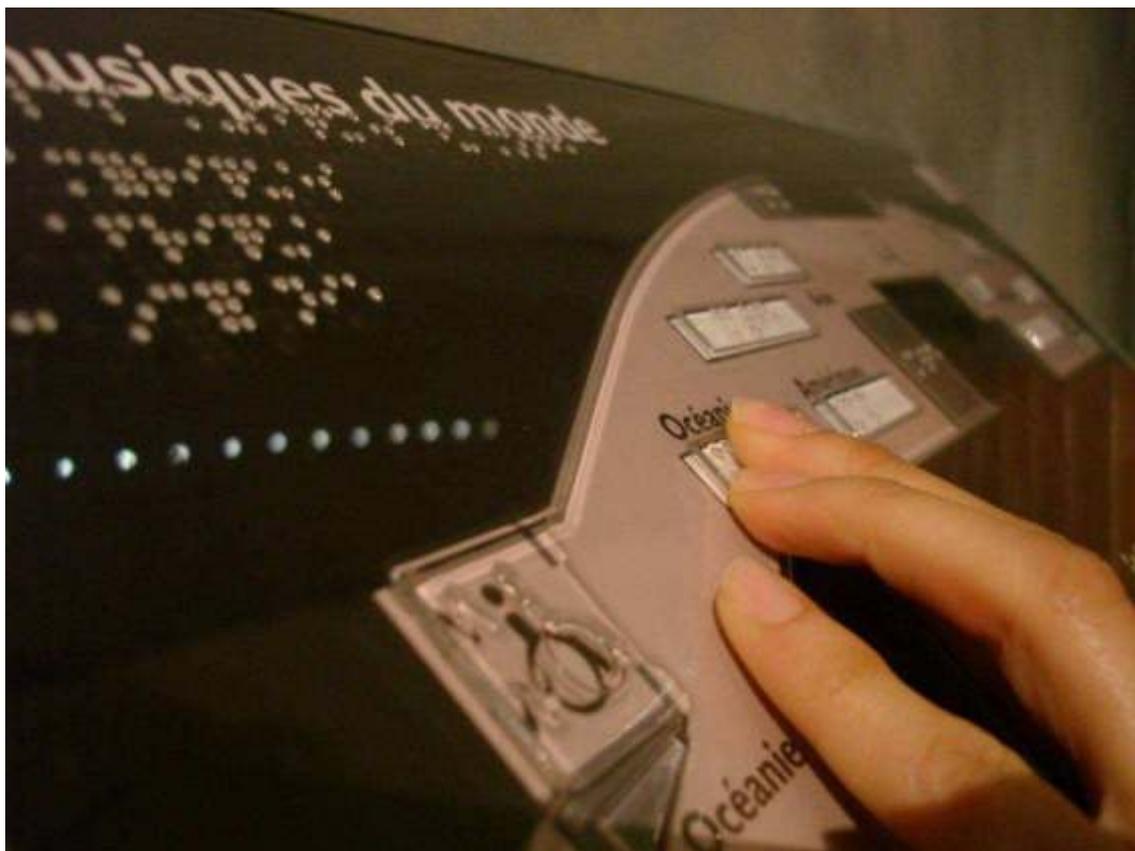
### **Résumé**

Rendre accessible le Musée de la musique aux personnes malvoyantes et non-voyantes, rien de plus facile *a priori* ! Cependant, au-delà de l'écoute musicale et de la manipulation d'instruments nécessitant la présence d'un conférencier, quelles solutions proposer à ce public en visite libre ?

Dans le cadre du réaménagement du Musée de la musique en 2009, outre l'amélioration de l'accès aux espaces, l'installation d'un parcours tactile a suscité de nombreuses questions. D'emblée, des partis pris spécifiques ont été fixés afin de rendre cette nouvelle offre accessible à tous. Une équipe de travail s'est constituée autour de ce projet. Des choix ont dû être faits : quelles solutions techniques ? Avec quel budget ? Une fois le parcours mis en place, comment communiquer en interne et auprès des publics déficients visuels ? Enfin, quelle suite donner pour compléter ce parcours ?

### **Communication**

Rendre accessible le Musée de la musique aux personnes malvoyantes ou non-voyantes, rien de plus facile *a priori* ! Cependant, au-delà de l'écoute musicale et de la manipulation d'instruments nécessitant la présence d'un conférencier, quelles solutions proposer à ce public en visite libre ? À travers un cas concret, c'est ici un exemple de démarche possible que nous souhaitons proposer à ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure d'un parcours tactile.



**Un des plans du parcours tactile du Musée de la musique**

### **Les éléments du parcours tactile**

Rappelons simplement que le parcours tactile du Musée de la musique se compose de plusieurs éléments manipulables :

- des plans des 5 espaces d'exposition insérés dans des socles sur mesure accrochés aux murs de chaque salle ;
- des fiches de salle en relief sur les instruments des collections qui se répartissent dans tout le musée. Elles sont placées dans les bacs de rangement à côté des banquettes ;
- un parcours audiodescriptif pour chaque image en relief. Ces commentaires détaillés sont accessibles à tous, invitant ainsi les voyants à mieux voir les instruments ;
- des livrets en braille et gros caractères reprenant les numéros de l'audioguide et les textes des cartels ;
- une mallette tactile sur roulettes utilisable par les conférenciers remplie d'instruments et d'accessoires, stockée au musée.



Exemple de fiche de salle en relief et noir contrasté au Musée de la musique

### **Des objectifs précis**

Voici quelques exemples d'objectifs qui avaient été fixés avant de démarrer le projet d'accessibilité aux personnes déficientes visuelles :

- le but de la visite est le même pour tous, à savoir une découverte des instruments par leur son et leur forme ;
- les réalisations doivent s'adapter à la fois aux aveugles, aux amblyopes et aux voyants ;
- les éléments réalisés pour les visiteurs déficients visuels ne sont pas des répliques simplifiées d'outils existants pour le grand public. Au contraire, ils proposent une approche nouvelle pour tous ;
- le parcours est intégré dans l'ensemble des salles, de manière fixe et non pas relégué dans un espace isolé ;
- le parcours s'inscrit dans l'esthétique générale du musée ;
- les outils adaptés ne doivent pas remplacer entièrement la médiation humaine.

### **La constitution d'une équipe**

Dès la phase de conception, de nombreux membres du personnel ont été sollicités en interne : directeur, responsable des activités culturelles, conservateurs, scénographe, etc.

Une équipe extérieure, associant personnes non-voyantes, malvoyantes et voyantes, issues du secteur culturel ou non, a été consultée à différentes étapes.

Enfin, la Fondation Orange a soutenu le projet en le finançant et en suivant régulièrement l'avancement de sa réalisation.

### **Les étapes de la réalisation**

Après plusieurs semaines de repérage d'offres existantes, le projet a été adapté au contexte du Musée de la musique. La réalisation a alors donné lieu à une série d'étapes :

- l'adaptation graphique avec des choix de détails à garder, à grossir ou à supprimer ;
- la recherche de la bonne technique selon des critères technique, esthétique et budgétaire. C'est la solution du plexiglas fraisé qui a été retenue ;
- l'évaluation en cours de réalisation avec une première version des images tactiles, des commentaires et un échantillon du matériau final.

### **Former et communiquer, un suivi indispensable**

Afin de faire connaître ce parcours, aussi bien en interne qu'en externe, différentes actions de communication ont été mises en place :

- un courrier électronique a été envoyé à l'ensemble des personnels de la Cité de la musique ;
- les agents et hôtesse d'accueil ont été formés à la présentation de ce parcours ;
- une inauguration a présenté le parcours tactile à des collègues d'autres structures culturelles, à des associations de personnes déficientes visuelles et à quelques journalistes ;
- un communiqué de presse a été envoyé à la presse généraliste et spécialisée ;
- le parcours a été mentionné sur le mini-site internet dédié au handicap ainsi que l'ensemble des brochures de la Cité de la musique ;

- des brochures en version sonore sur CD ont été diffusées à 600 contacts ciblés.

## **Et après ?**

Conscient que toute adaptation de l'offre doit s'inscrire dans une chaîne de déplacement apportant confort et sécurité, la Cité de la musique poursuit ses efforts afin de mettre en conformité son bâtiment. Après la réalisation d'un diagnostic réalisé dans le cadre de la loi du 11 février 2005, des travaux de mises aux normes sont programmés afin d'améliorer l'accueil des publics en situation de handicap.

Actuellement, aucune évaluation du parcours n'a été faite de manière rigoureuse. Seuls des témoignages ponctuels très positifs ont été recueillis. Sans tirer de conclusion hâtive, il a été constaté que le nombre de groupes de personnes déficientes visuelles a nettement augmenté depuis la mise en place du parcours tactile. La Cité de la musique participe actuellement à un groupe de travail de la RECA (Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité) sur la question de l'évaluation. Les fruits de cette réflexion permettront sans doute de mettre en place un outil d'évaluation fort utile pour mesurer de manière plus fiable l'impact quantitatif sur le public, la pertinence des dispositifs proposés et la satisfaction des visiteurs.

Suite à la mise en place du parcours tactile dans les collections permanentes, les expositions temporaires proposent elles aussi de manière systématique des dispositifs adaptés dans le parcours de visite (images en relief et instruments à toucher, livret et discours audiodescriptif disponible sur les audioguides du musée).

La variété des thématiques et des contenus proposés dans les expositions temporaires offre l'occasion de tester de nouveaux dispositifs et de relever de nouveaux défis. Par exemple, l'exposition consacrée à Paul Klee (*Paul Klee Polyphonies*, 18 octobre 2011 – 15 janvier 2012) présente plus d'une centaine d'œuvres picturales. Un véritable défi pour l'équipe du musée !



**Trompette à toucher présentée dans l'exposition  
*We want Miles* (octobre 2009 – janvier 2010)**

L'enthousiasme du public pour les images en relief proposées dans le musée ne doit cependant pas masquer la préférence des personnes déficientes visuelles pour la découverte tactile de vrais instruments de musique. Ainsi, la poursuite du projet vers des modules avec possibilité de manipuler de réels instruments est à l'étude, comme c'est déjà le cas dans les expositions temporaires. À ce propos, l'observation du comportement des visiteurs prouve que ces modules tactiles des expositions sont utilisés aussi bien par les personnes handicapées que par les enfants en famille ou les adultes valides. C'est vers cet objectif d'outils pédagogiques pour tous qu'il faut tendre. Loin de concurrencer les dispositifs existants, le parcours d'instruments à toucher qui serait mis en place dans le musée proposerait un éclairage complémentaire sur les collections : sensoriel, ludique et pédagogique. Ainsi, nous pouvons constater qu'un questionnement très serré sur les réponses à apporter aux besoins spécifiques du public handicapé visuel permet de renouveler les approches et améliorer l'offre de médiation en direction de tous les publics.

## **En conclusion : un parcours pour tous et... par tous**

Une telle réalisation nous en apprend beaucoup sur la méthodologie à adopter pour la mise en place d'actions à destination des publics valides. Une méthode aussi globale est trop rarement adoptée dans le cadre de projets de médiation considérés comme plus classiques. En constatant ce que peuvent révéler, par exemple, des lectures préalables de textes d'exposition par le grand public, on peut se demander si ce type d'approche transversale ne pourrait pas s'appliquer à tous types de projets, quel que soit le public visé.

De plus, pour atteindre leurs objectifs, les actions en direction des personnes en situation de handicap doivent s'inscrire dans un cadre fédérateur et mobiliser l'ensemble des services, ce qui nécessite une part non négligeable, mais difficilement quantifiable, de médiation en interne. Cette expérience démontre également que l'accessibilité devrait être clairement intégrée dans les projets culturels et scientifiques des établissements.

Crédit photographique : © Cité de la musique



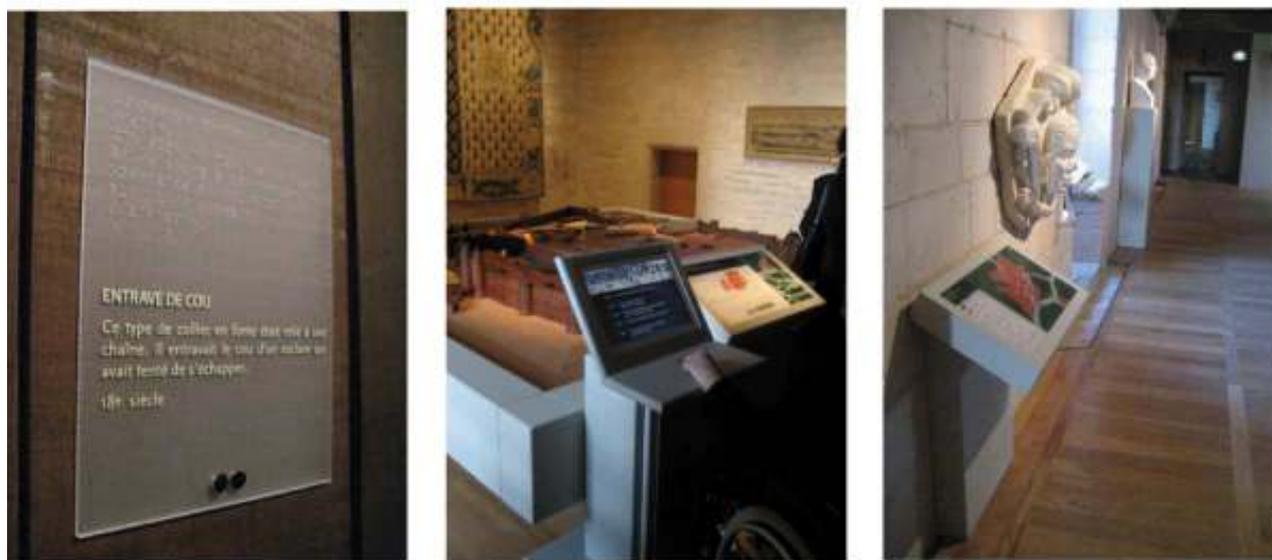
## Illustrations et supports tactiles

**Aurélie Pallard**, designer-graphiste, Studio APA-création

La conception de supports d'informations accessibles à tous s'inscrit dans une démarche globale de création graphique. En tant que designer, mon objectif est d'appréhender le projet dans son ensemble, sur la base d'un programme ou préprogramme établi par le client en vue de la création et la mise en place d'un système d'information accessible, continu, cohérent, intelligible et fonctionnel.

Chaque projet implique une analyse précise des besoins : sémantique, contextuelle, temporelle, géographique et budgétaire. Cette analyse aboutit à l'élaboration d'un cahier des charges définissant chaque élément du projet : contenu, type de support, parcours... Le cahier des charges permet ensuite la création (graphique, ergonomique), le développement du projet en passant par la maquette 2D ou 3D et la réalisation des supports finaux.

### Prise en compte de l'accessibilité de l'information à la création du projet



Élaboration et développement du parcours tactile pour le Château des ducs de Bretagne. Ce parcours se compose de supports d'information accessibles à tous (cartels avec texte braille et grands caractères, tables d'information). Ces travaux ont été récompensés par le prix «Des musées pour tous» en 2008.



Cartels, maquettes et manipulations tactiles et visibles, Cité des enfants, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris

### **Accessibilité de l'information à travers les supports d'animation**



Carte du ciel bigraphique, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris

## Éditions tactiles



Extrait du livret tactile « Crad Expo », Cité des Sciences et de l'Industrie  
Techniques utilisées :

- impression : impression visible en noir et blanc
- impression relief : dépôt de résine transparente



Extrait du livre « Le nu féminin dans la peinture occidentale », Musée du  
Louvre, Paris

Technique utilisée : gaufrage

## Signalétique directionnelle



Plan tactile d'orientation RATP, Paris  
Plan d'orientation bigraphique tactile et visible



Plan tactile du Centre commercial, L'autre Faubourg, Cholet  
Plan d'orientation bigraphique tactile et visible

Crédit photographique : © Aurélie Palard  
[www.studio-apacreation.com](http://www.studio-apacreation.com)

Remerciements : Avec l'aimable autorisation du Musée d'Histoire de Nantes et de la Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris

## **La lecture tactile dans les expositions de la Bibliothèque nationale de France : quelle médiation ? Comment toucher une image ?**

**Anne-Hélène Rigogne**, adjointe au chef du service des expositions de la BnF

**Carole Roux-Derozier**, chargée de mission pour l'accueil des publics en situation de handicap BnF

### **Résumé**

Depuis 2007, la Bibliothèque nationale de France s'engage dans une politique d'accessibilité de ses expositions permanentes, comme l'espace de présentation des globes de Coronelli, et de ses expositions temporaires souvent à sujet patrimonial. Quelques exemples de réalisations permettent de lister les dispositifs. Ensuite, il convient de présenter les différents acteurs de tels projets et la démarche suivie en interne, les questionnements et problématiques induits par l'adaptation des images en images tactiles et l'utilité de les accompagner d'une description sonore. Enfin, malgré les exigences quelque peu contraignantes liées à la mise en place de dispositifs d'accessibilité, il s'agit de comprendre les bénéfices retirés par les publics dans les expositions et servant plus largement l'accès à la culture.

### **Communication**

#### **Accessibilité des expositions de la BnF**

La BnF a depuis quelques années, une politique de mise en accessibilité de ses expositions patrimoniales au public déficient visuel. Il s'agit le plus souvent d'expositions temporaires que ce soit sur les sites François Mitterrand ou Richelieu. En 2007, ce furent les vrais débuts, grâce au mécénat de la Fondation Orange, un parcours d'accessibilité est créé offrant une autonomie de visite au public concerné dans l'exposition permanente « Les globes de Louis XIV ». Ces deux joyaux de la cartographie, l'un céleste, l'autre terrestre à la gloire du roi Soleil sont exposés dans le hall ouest du site François-Mitterrand. Chemin de guidage au sol, plan tactile, cartels en braille et en gros caractères, maquettes audiotactiles et livres audiotactiles sont autant de dispositifs mis en place pour la découverte de ces curiosités scientifiques et

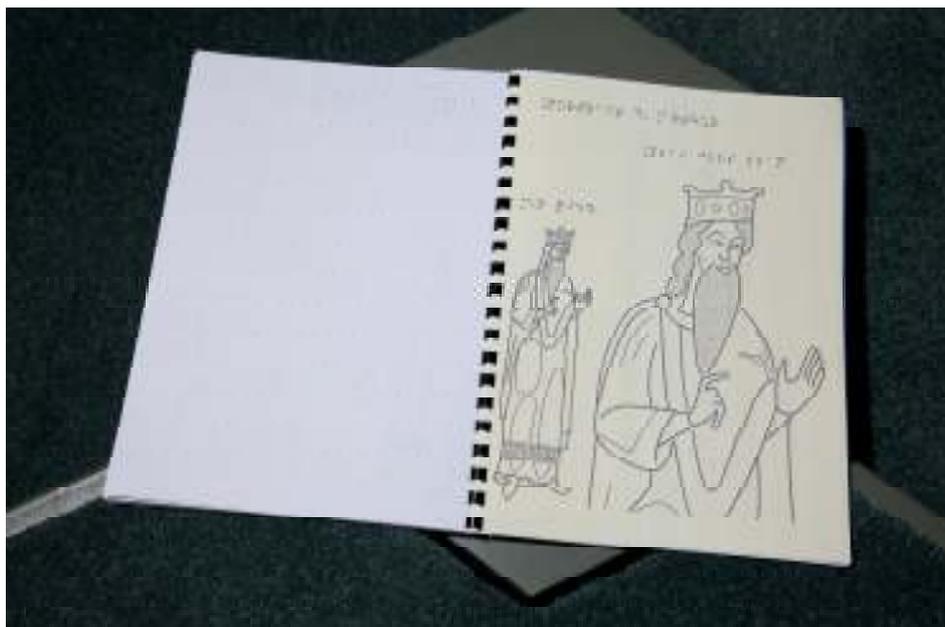
esthétiques que sont les globes de Coronelli. Forte de cette expérience, la BnF s'engage et applique cette politique à ses expositions temporaires.



**Maquette tactile du globe céleste de Coronelli**

En 2008, dans l'exposition « Babar, Harry Potter et Cie, Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui » des ouvrages tactiles, des ouvrages en braille et en gros caractères sont disponibles en libre accès.

Ensuite, le service des expositions se donne **le principe d'une exposition rendue accessible par an au minimum** dans la programmation. En 2009 la présence de 6 stations tactiles et d'objets à toucher est intégrée au cahier des charges de « La légende du roi Arthur ». En sus sont mis à disposition un livret d'accompagnement à la visite en braille et gros caractères et un audioguide (téléchargement possible via le site [bnf.fr](http://bnf.fr)).



**La légende du roi Arthur, livret d'accompagnement**



**La légende du roi Arthur, planche tactile**

En 2010, l'exposition gratuite « Dessins de presse : de Louis-Philippe à nos jours » présente 10 dessins en relief caractéristiques de l'histoire du dessin de presse sur des pupitres. Enfin en 2011, c'est « Visions d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes » qui met à disposition du public 5 stations audiotactiles intégrées illustrant le travail et les différents documents à la gloire de ce célèbre archéologue. Un plan en relief est distribué également.

## **La démarche**

Cette démarche est partagée entre tous les acteurs du projet, soit le ou les commissaires de l'exposition en charge du contenu scientifique, le responsable d'exposition s'occupant de la production du projet dans sa globalité, le référant d'accessibilité chargé de la réflexion et de la définition des dispositifs, le graphiste expert en image tactile prenant en compte les contraintes de l'adaptation, le prestataire réalisant le volet technique : mise en relief. Ceci pour le tactile.

Pour les commentaires sonores, s'ajoute l'équipe technique pour l'enregistrement et la diffusion. Enfin nous souhaiterions développer un partenariat avec des usagers en situation de handicap pour tester nos propositions.

Les étapes de travail nous conduisent de l'image réelle à la représentation tactile. Le travail de sélection des images se fait en fonction de l'intérêt de l'image, du rendu tactile attendu, de sa lisibilité au doigt respectant les caractéristiques données. Une fois la sélection validée avec le prestataire, des ébauches de représentations tactiles en thermo-gonflage sont fournies par le prestataire et des réunions de travail donnent lieu à des modifications.

Souvent, des ajustements sont faits : simplification, légendage, suppression de détails, distanciation entre deux éléments à accentuer, le choix d'un ou plusieurs niveaux de relief... Ces étapes précèdent le test final de l'image tactile à partir duquel seront rédigés les textes du cartel d'accompagnement et des commentaires sonores.

### **Aide à la lecture de l'image : le cartel et les commentaires sonores**

Les informations essentielles sont en braille et en gros caractères sur le cartel : titre, légende... Il faut prévoir une place importante pour le braille. Le cartel intègre une description d'aide à la lecture tactile si l'image n'est pas accompagnée de commentaires sonores. Ces derniers sont accessibles à tous en répondant aux usages et besoins du public déficient visuel au sens large. Le message audio a l'avantage de ne pas avoir de limite si ce n'est le temps acceptable d'écoute. Il est un guidage pour les doigts pour aider à la construction mentale de l'image au fil de la découverte tactile. Il offre aussi une description objective appelant un vocabulaire précis et neutre pour traduire la réalité : couleurs, attitudes, expressions... Il délivre enfin un apport de contenu complémentaire à l'exposition tour à tour, scientifique, historique. Il est conseillé de choisir des comédiens, de soigner la vitesse de lecture (plus lente lors du guidage tactile) et de privilégier une alternance de voix.

## **Bilan de la mise en accessibilité**

La démarche d'accessibilité introduit des contraintes nouvelles soit directement du point de vue de l'espace d'expositions et des budgets. La démarche se prévoit en amont. Très souvent, il s'agit d'une expérience nouvelle pour certains membres de l'équipe- projet. Incitation, adaptation et compromis sont parfois nécessaires. La création d'un parcours accessible demande du temps, du travail et un budget en plus mais offre un terrain d'échange et d'expérimentation très intéressant.

Les bénéfices sont nombreux :

- des outils et contenus dédiés utiles à tous les publics ;
- un partage d'expérience possible autour d'une œuvre grâce aux dispositifs ;
- une possibilité de l'élargissement de l'offre culturelle ;
- l'accueil de nouveaux publics : ateliers sensoriels, visites tactiles réservées aux publics concernés ou ouvertes à un public mixte.

Une évaluation de la démarche d'accessibilité mise en place (entretiens téléphoniques) a recueilli l'avis d'une dizaine de visiteurs déficients visuels de l'exposition « La Légende du roi Arthur » et nous a permis de dégager les points d'amélioration suivants :

- mieux signaler et augmenter le nombre de dispositifs,
- renforcer la formation du personnel d'accueil,
- augmenter le nombre de stations assises pour le confort de la visite,
- proposer des audioguides au contenu adapté avec casque et bandoulière,
- réfléchir à un guidage au sol dans les salles d'exposition.

La BnF dispose encore d'assez peu de retours de visiteurs individuels du fait de la difficulté de les identifier. Une habitude de fréquentation s'installe pour les groupes accueillis et le nombre des visites tactiles demandées augmente, signe encourageant pour poursuivre cette politique d'accessibilité des expositions temporaires de la BnF.

Crédit photographique : © BnF, photo David-Paul Carr.

## Annexe 1 - Description d'une image tactile

BnF site Richelieu

Exposition « Vision d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes 1807-1879 »

Du 1<sup>er</sup> mars au 5 juin 2011

### Lampe de verre émaillé

Cette représentation tactile est un dessin d'une lampe de verre émaillée. La partie droite est fortement simplifiée, alors que la partie gauche illustre la profusion des décors de l'objet dessiné.

Au centre, en relief plein, le nom du propriétaire de cette lampe : un sultan. Sur les côtés, deux petites anses permettaient le passage d'une chaîne pour suspendre la lampe dans la mosquée. La lampe est par ailleurs ornée de trois médaillons : blasons du sultan. Deux sont situés en partie supérieure sur les côtés et un troisième en partie inférieure au dessus du pied de la lampe. Comme son nom l'indique, le médaillon a une forme ovoïde et contient en son centre un cimenterre : sabre arabe, légendé par la lettre C.

L'objet dessiné fait probablement partie des lampes de mosquée exposées à l'Exposition universelle de 1867 à Paris, et qui avaient alors fortement frappé les esprits.



Dessin d'une lampe de verre émaillé



Correspondance en image tactile

Crédit photographique : © Bnf

## **La mise à disposition d'objets tactiles au Victoria and Albert Museum**

**Barry Ginley**, Head of Disability and Social Inclusion, Victoria and Albert Museum (V&A), Londres

### **Résumé**

Le Victoria and Albert Museum est le plus grand musée d'art et de design au monde. Le V&A Museum propose des visites descriptives et tactiles depuis plus de vingt ans, à raison d'une visite mensuelle (ou sur demande). De plus, des objets tactiles sont désormais systématiquement installés dans les galeries dès leur conception. Cette nouvelle expérience, appréciée par tous les visiteurs, permet enfin aux publics déficients visuels de découvrir des œuvres jusqu'alors inaccessibles. Les publics handicapés doivent pouvoir tirer bénéfice des collections, comme n'importe quel visiteur. C'est pourquoi, la problématique de l'accessibilité a été prise en compte depuis longtemps dans le plan de développement du musée. En effet, ce plan sur dix ans prévoit un redéploiement du musée sur le site de South Kensington (Londres). Prenant appui sur le *Disability Discrimination Act*, les nouveaux espaces d'exposition sont conçus pour être accessibles à tous les visiteurs, quel que soit leur handicap.

### **Communication**

Le Victoria and Albert Museum est le plus grand musée d'art et de design du monde. Il a été inauguré en 1857 et s'étend aujourd'hui sur sept corps de bâtiment dont l'ensemble forme le musée.

Notre objectif est de permettre aux personnes handicapées d'accéder au musée et de visiter nos collections comme n'importe quel visiteur. C'est pourquoi nous avons intégré l'accès des personnes handicapées dans notre *Future Plan*.



**L'entrée du Victoria and Albert Museum**

Le *Future Plan* est le projet de restructuration du site du Victoria and Albert Museum de South Kensington à Londres, inauguré en 2001 et étalé sur dix ans. Dans le cadre de ce projet, les nouvelles salles d'expositions sont conçues en prenant en compte les besoins du public handicapé. Le principal moteur de ce changement est une loi votée en 1995, le *Disability Discrimination Act*, qui pour la première fois a donné aux personnes handicapées un droit d'accès aux services et aux lieux. L'an dernier le *Disability Discrimination Act* ainsi que 115 autres lois ont été fondus en une législation baptisée *Equality Act*.

Dans un grand nombre de salles d'exposition du musée sont proposés des objets tactiles pouvant être utilisés par tous les visiteurs. Ce dispositif offre pour la première fois la possibilité de découvrir ces œuvres à ceux qui ne peuvent les voir au travers d'une vitrine. Au-delà des personnes en situation de handicap visuel, tous les visiteurs peuvent tirer parti de la présence de ces objets tactiles.

L'un des principaux changements apportés au Victoria and Albert Museum a été d'intégrer de façon permanente des objets tactiles dans les salles d'exposition dès leur conception. L'objectif est d'inciter le public à les toucher, une pratique jusqu'ici proscrite dans la plupart des musées.



**Vase Ming du département porcelaine,  
Victoria and Albert Museum, Londres**

Pour inciter les personnes handicapées visuelles à venir au musée, le Victoria and Albert Museum propose depuis 25 ans des visites tactiles et descriptives à ce public, généralement une fois par mois ou sur demande. Ces visites ont lieu durant les heures d'ouverture du musée et sont animées par un conservateur ou un guide-conférencier.

Avant mon arrivée au Victoria and Albert Museum en 2002, des objets tactiles avaient été installés dans les salles d'exposition. Il arrivait que les objets et les panneaux en braille correspondants ne soient pas suffisamment accessibles. Des règles ont été établies pour y remédier. Grâce à mon expérience et à la consultation entreprise auprès des visiteurs, nous espérons arriver plus fréquemment à un résultat satisfaisant.



**Exemple d'un objet tactile présentant un défaut d'accessibilité :  
le rabat couvre le texte en braille  
Victoria and Albert Museum, département céramique**

Pour décrire les objets, le Victoria and Albert Museum s'oriente aujourd'hui vers l'utilisation d'audioguides. Jusqu'ici, nous n'avons utilisé l'audiodescription que pour des expositions temporaires ou en des points isolés au milieu d'une salle d'exposition, hors de tout parcours descriptif. À mon sens, l'audioguide semble être un procédé plus adapté que le braille car il s'adresse à un public plus large. Nous développons actuellement un parcours audiodescriptif destiné aux personnes handicapées visuelles, comportant un certain nombre d'objets tactiles qui seront installés de façon permanente dans les salles d'exposition.

Mettre photographies et peintures à la portée de personnes en situation de handicap visuel est un vrai défi. Le Victoria and Albert Museum a collaboré avec le *Royal National Institute for Blind People* afin de rendre une partie de sa collection accessible sous forme d'images tactiles. Certaines images sont par exemple extraites de livres mis à disposition dans nos salles, ouvertes en décembre 2009 et consacrées au Moyen-Âge et à la Renaissance. Dans ces lieux d'exposition, ces images sont accompagnées d'une description en braille.

À l'avenir, le Victoria and Albert Museum espère être en mesure de proposer au public des commentaires dans le format de son choix, accessible d'un téléphone portable ou d'un guide multimédia.



**Barry Ginley, l'auteur de cette communication, utilisant un audioguide, lors d'une visite à Boston, États-Unis**

En entendant parler du guide multimédia au *Hall at Patriot Place* de Boston, j'ai eu l'impression que ce type d'outil pourrait apporter un grand nombre de réponses aux problématiques d'accessibilité.

Malheureusement, ce n'est pas encore le cas et lorsque le visiteur n'est pas familiarisé avec cette technologie, elle s'avère complexe d'utilisation. Cet outil pourrait néanmoins, une fois perfectionné, constituer une solution performante amenée à se développer rapidement.

En conclusion, le Victoria and Albert Museum passe parfois à côté de son objectif. Nous avons beaucoup progressé dans la restructuration et le développement du musée, de nos services, de nos règles et de nos pratiques, dans le but d'offrir aux personnes handicapées ce que les personnes valides considèrent comme évident. Ce n'est qu'en intégrant les questions de handicap dès les premières étapes de tout nouveau développement, que ce soit la rénovation d'une salle d'exposition ou une offre pédagogique, que nous serons en mesure d'être inclusif et d'offrir l'égalité au public handicapé.

Crédit photographique : © Victoria and Albert Museum



## **« Basilique sensorielle » : la mallette multisensorielle de la basilique cathédrale de Saint-Denis**

**Serge Santos**, administrateur adjoint et responsable du service éducatif, Basilique cathédrale de Saint-Denis

### **Résumé**

Le Centre des Monuments nationaux a créé en 2008 pour les publics handicapés, et au final, au bénéfice de tous les publics, une malle exposition multisensorielle afin de préparer la visite de la nécropole royale de la basilique de Saint-Denis. De quoi s'agit-il ? Neuf gisants ou détails de gisants en résine ont été sélectionnés pour constituer une présentation pédagogique de l'évolution de la sculpture funéraire du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette présentation, sont associés des cartels d'information, ainsi que, dix-huit planches de bandes dessinées, une maquette tactile du plan de la nécropole royale, un film DVD et enfin un mode d'emploi papier et filmé. Cette malle peut ainsi être utilisable en toute autonomie, partout et par tous.

### **Communication**

La basilique cathédrale de Saint-Denis est un monument incontournable de l'histoire de France. Élevée au-dessus de la tombe de saint Denis, mort vers 250, la basilique, chef-d'œuvre de l'art gothique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, devient rapidement un lieu de culte puis d'inhumation des rois et reines de France. L'art funéraire s'y développe du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle grâce aux gisants et tombeaux sculptés pour les souverains défunts.

Pour permettre au plus grand nombre de la découvrir et d'en apprécier l'apport artistique et historique, le Centre des monuments nationaux dispose d'une mallette d'exposition nommée « Basilique sensorielle » conçue spécialement pour susciter l'envie d'aller à la rencontre de ce lieu exceptionnel et destinée à circuler dans des associations, des sites culturels, des écoles ou des établissements spécialisés de soins. La mallette utilise des outils novateurs qui sollicitent d'une autre façon les sens (vue, ouïe, odorat, toucher), ce qui est tout spécialement adapté au

public handicapé, mais aussi pour tous les publics notamment celui des enfants.

### « Quatre sens, tous les handicaps »

#### **Le toucher**

Neuf gisants, choisis pour représenter l'évolution de la sculpture funéraire, ont été reproduits en moulage de résine, au 1/3 de leur taille réelle par l'association Artesens. Des détails importants ont parfois été agrandis et certaines arêtes adoucies pour permettre une manipulation plus aisée. Du gisant de Clovis I<sup>er</sup> au tombeau de François I<sup>er</sup>, l'évolution devient littéralement palpable. Outre ses moulages, la mallette contient des extraits de pierre calcaire, marbre et métal qui permettent d'appréhender les différents matériaux de composition des gisants.

Afin de se repérer dans l'espace, la mallette multisensorielle dispose également d'un plan tactile de la nécropole en relief, muni d'explications en braille et gros caractères. Une fiche historique générale sur l'histoire de la basilique cathédrale de Saint-Denis a également été rédigée suivant les mêmes protocoles (gros caractères et braille), de même que des cartels explicatifs sur les personnages les plus fameux importants du lieu.



**Plan en relief de la nécropole de la basilique de Saint-Denis**



**Détail du moulage du gisant  
de Pépin Le Bref.**

### **L'odorat**

Souvent trop peu sollicité, le sens olfactif puissamment évocateur peut permettre à l'utilisateur de se plonger dans une atmosphère d'église. Deux boîtes sont à disposition : encens blanc de Venise et cire d'abeille. Ces senteurs sont caractéristiques notamment des funérailles royales qui se sont déroulées à Saint-Denis au fil des siècles.

### **L'ouïe**

C'est par la diffusion du film historique de présentation que pourra se faire la perception auditive. Ce film contient à la fois l'histoire de la basilique, racontée à la façon d'une histoire très simple à suivre, même pour quelqu'un ne bénéficiant pas des images, et des musiques du Moyen-âge et de la Renaissance, dans une transcription pour orgue. Par ailleurs, le film bénéficie d'une traduction en langue des signes française (L.S.F.) pour répondre aux besoins des personnes utilisant cette langue.

### **La vue**

Les reproductions moulées des gisants sont fidèles aux originaux et ont été réalisées à partir de nombreuses photos. Parmi ces reproductions, le gisant de Philippe de France, frère de Saint-Louis, fait figure d'exception car il est entièrement coloré. Ce moulage bénéficie des dernières recherches scientifiques effectuées sur le gisant original de Philippe de France, dont les traces de polychromie ont été analysées par le laboratoire de recherche des monuments historiques et étudiées sous

l'angle historique par un conservateur du musée du Louvre. Les couleurs simples et franches de la reproduction (cotte rouge et surcot bleu) permettent de donner une idée du type de couleurs utilisées au XIII<sup>e</sup> siècle.



**Moulage polychrome du gisant de Philippe de France, frère de Saint Louis et reproduction de son costume**

Il convient aussi de signaler une autre spécificité de la mallette multi sensorielle : les boîtes d'accessoires associées qui s'appuient en même temps sur la vue et le toucher. Ainsi pour le gisant de Philippe de France, un mannequin a été reproduit et les utilisateurs peuvent eux-mêmes l'habiller avec ses vêtements et souliers, reproduits à l'identique dans les matières de l'époque (laine, soie, cuir).

Il est de même possible de vêtir le gisant d'Isabelle d'Aragon de son voile de soie blanc, de sa ceinture de cuir et de ses insignes royaux (couronne et sceptre).

On peut aussi disposer sur le moulage du gisant de Bertrand du Guesclin, connétable de Charles V, différents éléments de l'armure : solerets aux pieds, coudières, genouillères et surtout bouclier en métal gravé à ses armoiries et épée avec fourreau de cuir.



**Moulage du gisant d'Isabelle d'Aragon  
et reproduction de ses accessoires**



**Moulage du gisant de Blanche de France, fille du roi Saint Louis.**

Enfin, la mallette est complétée par un ensemble de dix-huit bandes dessinées. Ces planches racontent la vie des grands personnages qui ont marqué l'histoire de la basilique. Deux versions existent, une à destination de divers publics, l'autre destinée aux personnes souffrant de handicap mental. Ces dessins ont été élaborés en concertation avec l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents de Personnes Handicapées et leurs Amis) pour permettre à ce type de public de disposer d'informations simples. Ce sont au final, quatre autres grandes associations l'APF, l'AVH, la FNSF, le GIHP qui ont été étroitement associées à la réalisation de cet outil.

La mallette multisensorielle peut ainsi permettre la découverte d'un monument national à partir de perceptions sensorielles variées. Cette diversité d'approche offre ainsi une utilisation possible pour tous les handicaps (moteur, mental, auditif, visuel) et les personnes polyhandicapées.

### **Simplicité et modularité d'organisation**

#### **Un fonctionnement simple et rapide**

Les mallettes sont au nombre de six. Elles sont personnalisées, possèdent leur propre rangement interne et sont montées sur roulettes afin de faciliter leur déplacement. L'installation de l'exposition ne nécessite pas obligatoirement de matériel supplémentaire puisque les malles peuvent faire office de table, une fois ouvertes. Seul un lecteur DVD sera nécessaire pour diffuser le film historique.

#### **Une modularité permanente et d'une remarquable souplesse**

« Basilique sensorielle » s'adapte aux besoins de chacun. Les éléments montrés peuvent être sélectionnés en fonction des besoins et capacités du public auquel l'exposition sera présentée.

Plusieurs possibilités existent quant à la présentation et l'animation de cette mallette auprès des publics dans leur diversité. Un guide de la basilique peut la présenter mais aussi bien un membre de l'association ou un personnel du lieu qui accueillerait l'exposition, préalablement formé par des personnels du Centre des Monuments nationaux.

La mallette peut aussi être exposée sans la présence d'animateur, et ce grâce aux éléments fournis : cartels de présentation, classeur d'accompagnement, DVD et DVD « mode d'emploi » qui détaille l'installation étape par étape. Des fiches de rangements détaillées sont également fournies, elles permettent une utilisation en complète autonomie de la « basilique sensorielle ».

Crédit photographique : Serge Santos

## **La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.**

**Catherine André**, chargée des projets pédagogiques, service éducatif et culturel du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

### **Résumé**

La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais propose la découverte de cinq tableaux des collections grâce à des outils de médiation adaptés au public mal et non-voyant. Des supports tactiles diversifiés permettent d'aborder les spécificités propres à chaque œuvre. Cette approche est complétée par la manipulation des outils et matériaux de la peinture. L'univers de chacun des tableaux est également évoqué par le biais de senteurs variées et d'enregistrements de musiques d'époque, récits et textes contemporains des peintres. Ce matériel a été conçu par le service éducatif et réalisé par différents prestataires spécialisés. Pour répondre au mieux aux critères d'accessibilité, une mission d'expertise et de validation a été menée en partenariat avec plusieurs associations de handicapés visuels. Le souhait du service éducatif est de diversifier les activités et les publics autour de cet outil de médiation multisensoriel.

### **Communication**

#### **Peinture et correspondances sensorielles**

Le Petit Palais a souhaité rendre accessible aux déficients visuels son important fonds de peinture par le biais d'une mallette multisensorielle. Financée par le mécénat de la Conny Maeva Foundation<sup>1</sup>, elle a été conçue par le Service éducatif et culturel du Petit Palais, réalisée par des prestataires spécialisés et des artistes et validée par des associations de handicapés visuels<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dont le président, Monsieur Dunant, a mis en place en 2009 une convention quadriennale avec la Ville de Paris, soutenant des actions qui permettent l'accessibilité des personnes handicapées à l'offre culturelle des musées.

<sup>2</sup> L'association *Bleu comme une Orange* a apporté son savoir-faire tout au long de la réalisation des supports adaptés tandis que des visites tests ont été organisées avec des bénévoles des associations *Valentin Haüy*, *Clair-obscur*, le *Groupement des Intellectuels aveugles et amblyopes* et *Les aveugles de Créteil*.



**La mallette multisensorielle peinture**

Cinq tableaux d'époques, de genres et de styles différents, permettent d'aborder la peinture selon diverses approches où la modalité tactile se mêle à la découverte sonore et à la délectation olfactive.

### **Dans l'atelier du peintre**

Cette découverte de la peinture passe d'abord par la manipulation des outils et matériaux du peintre : palette, pinceaux, brosses, tubes de peinture... sans oublier la bonne odeur d'huile de lin.



**Les outils de peinture**

## Voir avec les mains

Des plaques de cuivre gravées en relief et des gaufrages papier donnent à découvrir sous les doigts les motifs essentiels de chaque tableau.



**Plaque de cuivre**

Une maquette tactile en matériaux divers<sup>1</sup> réinvente en trois dimensions *La balayeuse* de Pieter Janssens Elinga (1624-1700), avec son décor et son personnage.



**Pieter Janssens Elinga, *La balayeuse*, Petit Palais**

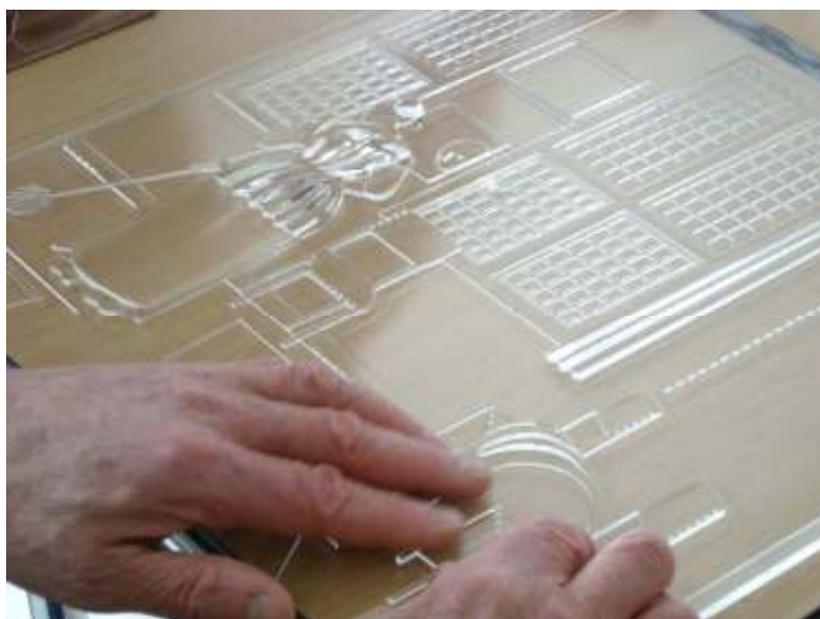
---

<sup>1</sup> Réalisée par Isabelle Dapzol d'Architact.



**Maquette de *La balayeuse***

Tandis qu'une plaque de plastique transparent<sup>1</sup>, gravée en relief, aborde la thématique de la représentation de l'espace en peinture, en venant se positionner à la verticale de la maquette, à la manière d'une « vitre perspective ».



**Vitre perspective de *La Balayeuse***

<sup>1</sup> Réalisée par Sarah Bougault et Marie de Ramefort.

## Banquet tactile

Un « banquet tactile » fait d'un ensemble d'objets en trompe-l'œil et un jeu de touches de textures diverses permettent de rendre toute la richesse tactile de la *Nature morte de fruits et de fleurs* d'Isaac Soreau (vers 1690).



Isaac Soreau, *Nature morte de fruits et de fleurs*, Petit Palais



Un banquet tactile : *Nature morte de fruits et de fleurs*



**Touche rose**

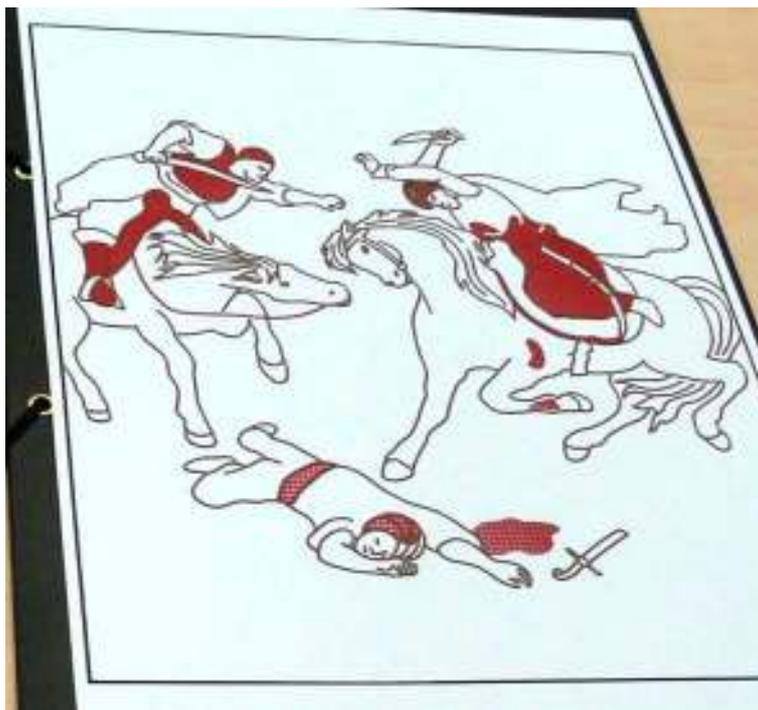
Des dessins en relief<sup>1</sup> et un groupe sculpté expriment le mouvement tourbillonnant qui anime *Le combat du Giaour et du Pacha* d'Eugène Delacroix (1835), complétés par des planches de silhouettes costumées qui évoquent la luxuriance des tissus orientaux si chers au peintre.



**Delacroix, *Le combat du Giaour et du Pacha*, Petit Palais**

---

<sup>1</sup> Réalisés par l'imprimerie Laville.



Dessins en relief du *Combat du Giaour et du Pacha*



Groupe sculpté inspiré du *Combat du Giaour et du Pacha*

Pour évoquer le *Soleil couchant sur la Seine à Lavacourt, effet d'hiver* de Claude Monet (1880), c'est un ensemble de 5 copies tactiles, peintes à l'huile<sup>1</sup>, qui mettent l'accent sur la présence de la matière picturale dans la peinture impressionniste.



**Claude Monet, *Soleil couchant sur la Seine à Lavacourt*,  
Petit Palais**



**Copie tactile *Soleil couchant sur la Seine à Lavacourt***

---

<sup>1</sup> Réalisées par le copiste Daniel Dublet.

Le *Portrait d'Ambroise Vollard* peint par Cézanne (1899), à la géométrie des formes très accentuée, a été transcrit en volume, sous la forme d'un bas-relief tactile en plâtre patiné.



**Paul Cézanne, *Portrait d'Ambroise Vollard*, Petit Palais**



**Bas-relief *Portrait d'Ambroise Vollard***

## **Senteurs variées, musique et textes... pour imaginer le tableau**



**Visiteuse senteurs**

Des senteurs évoquent l'univers de chacun des tableaux. Arômes gourmands des fruits mûrs pour la nature morte, fumet épicé de la cuisine hollandaise dans la scène d'intérieur ou parfums d'Orient chez Delacroix.

Une illustration sonore à base de lecture de textes, bruitages et extraits musicaux vient enrichir le propos, évoquant le contexte de création de chaque tableau et lui donnant toute sa dimension imaginaire.

### **Un outil de médiation pour tous les publics**

Les visites « La peinture les yeux fermés », avec la mallette multisensorielle, sont destinées aux non et malvoyants (adultes ou jeunes, en groupe ou en individuels) et sont accompagnées par des intervenants culturels du Service éducatif formés à l'accueil du public handicapé visuel.

Notre souhait est de développer des visites mixtes, mélangeant voyants et non ou malvoyants, pour sensibiliser le grand public à la déficience visuelle.

Le programme est accessible sur le site internet du musée : [www.petitpalais.paris.fr](http://www.petitpalais.paris.fr)



**Visite en salle Monet**

Crédit photographique : © Mairie de Paris



## Bibliographie

### Périodiques

- « La peinture dans le noir », Revue Voir Barré n°34, décembre 2007.  
« Le toucher », Revue Voir barré n°26, décembre 2003.  
« Musée et accessibilité, un enjeu de société », *Musées et collections publiques de France*, n°255, 2009.  
« Paroles d'aveugles », Revue Voir Barré n°33, décembre 2006.  
« Visions d'artistes », Revue Voir Barré n°32 Juin 2006.  
**Chauvey**, Valérie, « Textes expographiques et lecteurs aveugles », *Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en linguistique française*, Dell'Orso, 2007-2008.  
**Chauvey**, Valérie, « Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ? », *La lettre de l'OCIM*, n°132, novembre-décembre 2010.  
**De Varine**, Cécilia, « L'accueil de tous au musée au risque du changement », *L'observatoire, la revue des politiques culturelles*, n°32, 2007.  
**Ferron**, Éric, « Pour voir les musées autrement... », *La lettre de l'OCIM*, n°90, novembre-décembre 2003.  
**Jules**, Caroline, « Le son à portée de mains », *La lettre de l'OCIM*, n°130, juillet-août 2010.  
**Martinez Sarocchi**, Françoise, « Découverte de l'art et permis de cécité », *revue Empan*, n°23, 2007.  
**Serres**, Michel, « À propos de la lettre sur les aveugles », *Actualité de Diderot, Actes du Forum 2000*, Forum Diderot, 2000.  
**Shärer**, Martin « Qu'est-ce qu'un musée ? », *Vers une redéfinition du musée ? /* Sous la direction de François Mairesse et André Desvallées, L'Harmattan, 2007.

### Ouvrages

- Accessibilité des musées aux personnes handicapées*, Direction des musées de France, décembre 2005.  
*Culture et Handicap, guide pratique de l'accessibilité*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007 - [www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf](http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf).  
*Des musées ouverts à tous les sens*, Fondation de France, 1991.  
*Guide de l'acheteur public de produits graphiques en relief à l'usage des personnes déficientes visuelles*, Paris, éditions des journaux officiels, 2000.  
*Tourisme et handicap*, CRT Île-de-France, 2006.  
**Davallon**, Jean, *L'exposition à l'œuvre, Stratégies de communication et médiation symbolique*, L'Harmattan, 1999.  
**Gallèpe**, Thierry, *Didascalies : les mots de la mise en scène*, L'Harmattan, 1998.  
**Gellereau**, Michelle, *Les mises en scène de la visite guidée, Communication et médiation*, L'Harmattan, 2005.  
**Goffman**, Erving, *Stigmate, usages sociaux du handicap*, Éditions de Minuit, 1975.  
**Hatwell**, Yvette, **Streri**, Arlette, **Gentaz**, Édouard, *Toucher pour connaître, psychologie cognitive de la perception tactile manuelle*, PUF, 2000.  
**Goutte**, Cyril et **Sahmi**, Nadia, *Concevoir des espaces accessibles à tous*, CSTB, 2008.

**Hatwell** Yvette, **Streri**, Arlette, **Gentaz**, Édouard (sous la direction de), *Toucher pour connaître, Psychologie cognitive de la perception tactile manuelle*, PUF, 2000.

**Las Vergnas**, Marie-Laure, *Des visites confortables pour tous, cahier des charges d'accessibilité aux personnes handicapées*, Paris, Cité des sciences et de l'industrie, Direction des expositions, 1992.

**Lanthyony**, Philippe, *Des yeux pour peindre*, RMN, 2006.

**Poli**, Marie-Sylvie, *Le texte au musée : une approche sémiotique*, L'Harmattan, 2002.

**Quentin**, Valesa, *Guide des aides techniques pour malvoyants et aveugles*, Groupes Liaisons, 2007.

**Rabischong**, Pierre, *Le Handicap*, PUF, Que sais-je ? 2008.

**Serres**, Michel, *Les cinq sens*, Grasset, 1991.

**Villey**, Pierre, *Le monde des aveugles, essai de psychologie*. Flammarion, 1914.

**Weygand**, Zina, *Vivre sans voir, les aveugles dans la société française du Moyen-âge au siècle de Louis Braille*, Créaphis, 2003.

**CITÉ DE LA MUSIQUE**



**COLLOQUE**

**HANDICAP VISUEL ET EXPOSITION**

**VENDREDI 20 MAI 2011**  
Amphithéâtre

**MUSÉE DE LA MUSIQUE**



## AVANT-PROPOS

Comment faire ressentir des œuvres que l'on ne peut pas toucher ? Comment les décrire sans trahir leur pouvoir d'évocation ? Depuis plusieurs années, les musées et monuments historiques cherchent à rendre accessibles leurs offres culturelles aux personnes déficientes visuelles. En organisant cette rencontre à dimension européenne, la Cité de la musique propose une réflexion collective sur ces questions.

Se fondant sur des récits d'expériences et d'exemples, ce colloque fait intervenir des représentants d'institutions culturelles, des personnes handicapées ainsi que des prestataires spécialisés. Ils évoqueront leur parcours, leurs choix et partis-pris, et dévoileront ainsi les différentes méthodes possibles pour proposer une présentation des collections et des expositions adaptées aux besoins et aux attentes du public déficient visuel.

Après un état des lieux dressé en début de matinée, ce colloque traitera de multiples aspects liés à la question de la médiation en abordant, notamment, la restitution des œuvres, l'adaptation du discours, l'organisation de visites guidées ou encore la mise en place d'un parcours tactile pour visiteurs individuels. De nombreux outils de médiation seront ainsi présentés : images tactiles, maquettes, mallettes multisensorielles, parcours audio descriptifs...

Cet éventail d'exemples et contre-exemples permettra de mieux appréhender les enjeux de la mise en place d'une telle offre dans les établissements culturels tout en apportant un éclairage sur les solutions techniques existantes pour concrétiser ces projets.

### **Direction scientifique :**

**Bénédicte Capelle-Perceval**, chargée de l'accessibilité et des publics handicapés, Cité de la musique

[bcapelle-perceval@cite-musique.fr](mailto:bcapelle-perceval@cite-musique.fr) - 33 (0)1 44 84 46 13

**Caroline Jules**, consultante en médiation et accessibilité,  
[carolinejules@free.fr](mailto:carolinejules@free.fr) - +33 (0)6 71 14 09 09

[www.mediationculturelleetaccessibilite.fr](http://www.mediationculturelleetaccessibilite.fr)

## PROGRAMME

Vendredi 20 mai, de 10h à 18h

10h - Introduction

Éric de Visscher, directeur du Musée de la musique

## ÉTAT DES LIEUX

Présidente de séance :

Caroline Jules, consultante en médiation et accessibilité

10h15 - *L'accessibilité des lieux culturels aux personnes déficientes visuelles : la politique du Ministère*

Sandrine Sophys-Véret, chargée de mission culture et handicap, Ministère de la Culture et de la Communication

10h45 - *Pratiques muséales des personnes aveugles et malvoyantes en France, zoom en Rhône-Alpes*

Valérie Chauvey, sociologue praticienne

11h15 - *Expériences de visites, entre satisfaction et déception*

Carole Guiard, présidente de l'association Point-y-est, professeur de braille

11h45 - Pause

## METTRE EN PLACE UNE OFFRE ADAPTÉE : DÉMARCHES ET PARTIS PRIS

12h - *Vade-mecum de l'organisation d'un programme de visites adaptées*

Murielle Alpen, guide-conférencière, Éducatteam, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique

12h30 - *Le parcours tactile du Musée de la musique : démarche et partis pris,*

Bénédicte Capelle-Perceval, chargée de l'accessibilité et des publics handicapés, Cité de la musique et Caroline Jules

13h - Pause déjeuner

## **L'ACCÈS AUX ŒUVRES : QUELLES TECHNIQUES DE RESTITUTION ?**

**Présidente de séance :**

**Marie-Claire Brown**, journaliste

**15h - *Illustrations et supports tactiles***

**Aurélie Pallard**, designer-graphiste, Studio APA-création

**15h30 - *La lecture tactile dans les expositions de la Bibliothèque nationale de France : quelle médiation ? Comment toucher une image ?***

**Carole Roux-Derozier**, chargée de mission pour l'accueil des publics en situation de handicap à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et **Anne-Hélène Rigogne**, adjointe au chef du service des expositions de la BNF

**16h - *Pause et présentation d'éléments tactiles*** (foyer de l'Amphithéâtre)

Basilique cathédrale de Saint-Denis, Bibliothèque nationale de France, Musée de la musique, Petit Palais et Studio APA-Création

**16h30 - *Providing Touch Objects in Galleries***

**(*Mise à disposition d'objets tactiles dans les musées*)**

**Barry Ginley**, Head of Disability and Social Inclusion, Victoria & Albert Museum, Londres

**17h - *La malle exposition multisensorielle de la basilique Saint-Denis :***

***la sculpture funéraire de la nécropole royale de la basilique de Saint-Denis***

**Serge Santos**, administrateur adjoint et responsable des services éducatifs, Basilique cathédrale de Saint-Denis

**17h20 - *La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris***

**Catherine André**, chargée de projets pédagogiques, service éducatif et culturel du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

**17h40 - *Conclusion***

## COMMUNICATIONS

### ***L'accessibilité des lieux culturels aux personnes déficientes visuelles : la politique du Ministère***

Après un bref rappel du calendrier fixé par la loi du 11 février 2005, Sandrine Sophys-Véret présente le plan d'action mis en œuvre par le Ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'accès des personnes handicapées à l'offre culturelle.

Elle rappelle les composantes essentielles d'un projet d'accessibilité :

- l'indispensable travail de concertation des acteurs ;
- l'élargissement du projet d'accessibilité au-delà de l'enceinte de l'établissement pour garantir la « continuité de la chaîne du déplacement » ;
- la nécessité absolue de concevoir une accessibilité, en cohérence avec le projet architectural, culturel et scientifique de l'établissement ;
- la prise en compte dès l'amont du projet de l'ensemble des besoins des personnes quelle que soit leur situation de handicap.

**Sandrine Sophys-Véret**

### ***Pratiques muséales des personnes aveugles et malvoyantes en France, zoom en Rhône-Alpes***

Effectuer des enquêtes sur l'accessibilité des musées aux personnes aveugles et malvoyantes suppose l'utilisation d'outils propres à la sociologie. Ces outils, par leur diversité, ont permis d'orienter cette recherche selon trois axes :

- les questions que se posent autant l'institution culturelle que le public sur cet accueil spécifique, avec des entretiens effectués auprès de professionnels de musée et auprès des personnes aveugles ;
- le « jeu » des relations que la personne aveugle ou malvoyante entretient avec la personne qui l'accompagne, avec le lieu, avec le guide médiateur et avec les œuvres ;
- les retours d'expériences, mais aussi l'expression des besoins et attentes des personnes déficientes visuelles en termes de pratiques culturelles.

**Valérie Chauvey**

### ***Expériences de visites, entre satisfaction et déception***

Cette communication se veut une évocation de diverses expériences dans les musées français. Elle tente de donner avec humour quelques pistes aux responsables de musées afin qu'avec peu de moyens, mais du bon sens, ils puissent accueillir simplement le public handicapé visuel.

**Carole Guiard**

### ***Vade-mecum de l'organisation d'un programme de visites adaptées***

Depuis 12 ans, Educateam, le service éducatif bilingue des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique accueille les visiteurs déficients visuels. Des visites sont aujourd'hui possibles dans les collections de sculptures et de peintures du Musée d'Art ancien et moderne, du Musée Magritte et dans les expositions temporaires. Le souhait de faire partager cette expérience a donné lieu à un vade-mecum numérique. Cet ouvrage mis en ligne sur le site des musées se veut être un outil accessible à tous ceux qui ont le désir d'adapter une collection d'arts visuels et d'offrir un cadre de travail adéquat : comment présenter l'œuvre ? Combien en présenter ? Il pose la question de la formation de l'ensemble du personnel ainsi que du travail en amont avec les publics-cibles...

[http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F\\_educatif.html](http://www.fine-arts-museum.be/site/FR/frames/F_educatif.html)

**Murielle Alpen**

### ***Le parcours tactile du Musée de la musique : démarche et partis pris***

Rendre accessible le Musée de la musique aux personnes malvoyantes et non-voyantes, rien de plus facile *a priori* ! Cependant, au-delà de l'écoute musicale et de la manipulation d'instruments nécessitant la présence d'un conférencier, quelles solutions proposer à ce public en visite libre ?

Dans le cadre du réaménagement du Musée de la musique en 2009, outre l'amélioration de l'accès aux espaces, l'installation d'un parcours tactile a suscité de nombreuses questions. D'emblée, des partis-pris spécifiques ont été fixés afin de rendre cette nouvelle offre accessible à tous. Une équipe de travail s'est constituée autour de ce projet. Des choix ont dû être faits : quelles solutions techniques ? Avec quel budget ? Une fois le parcours mis en place, comment communiquer en interne et auprès des publics déficients visuels ? Enfin, quelle suite donner pour compléter ce parcours ?

**Bénédicte Capelle-Perceval et Caroline Jules**

### ***Illustrations et supports tactiles***

La conception de supports d'informations accessibles à tous s'inscrit dans une démarche globale de création graphique. Pour un designer, l'objectif est d'appréhender le projet dans son ensemble, sur la base d'un programme établi par le client en vue de la création et de la mise en place d'un système d'information accessible, continu, cohérent, intelligible et fonctionnel.

Chaque projet implique une analyse précise des besoins : sémantique, contextuelle, temporelle, géographique et budgétaire. Cette analyse aboutit à l'élaboration d'un cahier des charges définissant chaque élément du projet : contenu, type de support, parcours... Le cahier des charges permet ensuite la création (graphique, ergonomique), le développement du projet en passant par la maquette 2D ou 3D et la réalisation des supports finaux.

**Aurélie Pallard**

***La lecture tactile dans les expositions de la Bibliothèque nationale de France : quelle médiation ? Comment toucher une image ?***

Depuis 2007, la Bibliothèque nationale de France s'engage dans une politique d'accessibilité de ses expositions permanentes, comme l'espace de présentation des globes de Coronelli, et de ses expositions temporaires souvent à sujet patrimonial. Quelques exemples de réalisations permettent de lister les dispositifs. Ensuite, il convient de présenter les différents acteurs de tels projets et la démarche suivie en interne, les questionnements et problématiques induits par l'adaptation des images en images tactiles et l'utilité de les accompagner d'une description sonore. Enfin, malgré les exigences quelque peu contraignantes liées à la mise en place de dispositifs d'accessibilité, il s'agit de comprendre les bénéfices retirés par les publics dans les expositions et servant plus largement l'accès à la culture.

**Carole Roux-Derozier et Anne-Hélène Rigogne**

***Providing Touch Objects in Galleries | Mise à disposition d'objets tactiles dans les Musées***

Le Victoria and Albert Museum est le plus grand musée d'arts décoratifs et de design du monde, fondé en 1857. Le V&A Museum propose des visites descriptives et tactiles depuis plus de vingt ans, à raison d'une visite mensuelle (ou sur demande). De plus, des objets tactiles installés dans les galeries proposent une découverte sensorielle d'œuvres exposées dans des vitrines. Cette nouvelle expérience, appréciée par tous les visiteurs, permet enfin aux publics déficients visuels de découvrir des œuvres jusqu'alors inaccessibles. Les publics handicapés doivent pouvoir profiter des collections, comme n'importe quel visiteur. C'est pourquoi, la problématique de l'accessibilité a été prise en compte depuis si longtemps et elle le sera également dans le futur plan de développement du musée. En effet, ce plan de dix ans prévoit un redéploiement du musée sur le site de South Kensington (Londres). Prenant appui sur le *Disability Discrimination Act*, les nouveaux espaces d'expositions seront conçus pour être accessibles à tous types de handicap.

**Barry Ginley**

***La malle exposition multisensorielle de la basilique Saint-Denis :  
la sculpture funéraire de la nécropole royale de la basilique de Saint-Denis***

Le Centre des Monuments Nationaux a créé en 2008 pour les publics handicapés, et tous les publics, une malle exposition multisensorielle afin de préparer la visite de la nécropole royale de la basilique de Saint-Denis. Neuf gisants ou détails de gisants en résine ont été sélectionnés pour constituer une présentation pédagogique de l'évolution de la sculpture funéraire du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette présentation sont associés des cartels d'information, dix-huit planches de bandes dessinées, une maquette tactile du plan de la nécropole royale, un film DVD ainsi qu'un mode d'emploi papier et filmé. Cette malle peut ainsi être utilisable en toute autonomie.

**Serge Santos**

***La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais, musée des  
Beaux-Arts de la Ville de Paris***

La mallette multisensorielle peinture du Petit Palais propose la découverte de cinq tableaux des collections grâce à des outils de médiation adaptés au public mal et non-voyant. Des supports tactiles diversifiés permettent d'aborder les spécificités propres à chaque œuvre. Cette approche est complétée par la manipulation des outils et matériaux de la peinture. L'univers de chacun des tableaux est également évoqué par le biais de senteurs variées et d'enregistrements de musiques d'époque, récits et textes contemporains des peintres. Ce matériel a été conçu par le service éducatif et réalisé par différents prestataires spécialisés. Pour répondre au mieux aux critères d'accessibilité, une mission d'expertise et de validation a été menée en partenariat avec plusieurs associations de handicapés visuels. Le souhait du service éducatif est de diversifier les activités et les publics autour de cet outil de médiation multi sensorielle.

**Catherine André**

## BIOGRAPHIES

**Murielle Alpen** est diplômée en histoire de l'art et archéologie et agrégée de l'enseignement secondaire et supérieur en histoire de l'art. Elle a un diplôme d'études complémentaires en communication-médiation des savoirs. Elle est guide-conférencière depuis 2002 à Educateam, le service éducatif et culturel des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et sa section « Musée sur mesure », le programme d'accueil aux personnes fragilisées (public déficient visuel, public sourd et malentendant, public fragilisé mentalement et économiquement, public primo-arrivant...). Murielle Alpen travaille avec Marie-Suzanne Gillemann à la coordination du programme d'accueil des publics déficients visuels baptisé Équinoxe.

**Catherine André** a suivi une formation en histoire, histoire de l'art et arts plastiques avant d'être, pendant dix ans, conférencière, animatrice et plasticienne dans plusieurs musées de la Ville de Paris. Depuis 2001, au sein du service éducatif et culturel du Petit Palais, elle est en charge de la conception et de la programmation d'activités autour des collections, et plus particulièrement du développement de visites adaptées et d'outils de médiation spécifiques pour l'accompagnement du public handicapé visuel.

**Marie-Claire Brown** a suivi une formation en histoire, histoire de l'art et information/documentation. Depuis près de 10 ans, elle est journaliste presse écrite, web et radio, notamment sur les questions culture et handicap et au magazine *Être handicap Information*. Elle organise des animations et formations auprès de personnes handicapées ou sur le handicap.

**Bénédicte Capelle-Perceval** est titulaire d'un DESS de direction de projets culturels à Paris III - Sorbonne Nouvelle. Chargée de mission pendant huit ans à Cemaforre, Centre National de Ressources Loisirs et Culture pour Tous, elle s'implique dans de nombreux projets permettant de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux loisirs et à la culture. Elle participe, notamment, à l'organisation pour la ville de Paris d'une instance de concertation « Paris, Loisirs, Culture et Handicap » ainsi qu'à la mise en place de CASCAD, Cellule d'assistance et de services culturels à domicile, un dispositif local (12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements) visant à améliorer l'accès des parisiens handicapés à l'offre culturelle. En 2010, elle intègre la Cité de la musique en tant que chargée de l'accessibilité et des publics handicapés.

**Valérie Chauvey** a pris les chemins de l'université vingt ans après avoir obtenu un baccalauréat littéraire, pour valider en 2005 un master de recherche sur l'étude des dispositifs de médiation mis en place par les musées pour les personnes aveugles et malvoyantes. Depuis, et toujours sur la déficience visuelle, elle intervient en formation et effectue des enquêtes, sur la problématique du déplacement par exemple ou sur le langage, pour le CNRS de Grenoble et de Montpellier.

**Barry Ginley** est responsable du service Accessibilité du Victoria & Albert Museum à Londres où il travaille depuis 2002. Ses missions sont polyvalentes, allant de la mise en place de stratégies de développement des publics à la conception des espaces d'exposition ou encore la formation du personnel, etc. Barry Ginley est diplômé de l'université de Reading où il a soutenu un master sur le thème « Inclusive Environments Design and Management ». Consultant depuis une dizaine d'années pour le *Royal National Institute of the Blind*, il souhaite se lancer en politique en se présentant au poste de conseiller aux élections locales de mai 2011.

**Carole Guiard** a enseigné le braille pendant dix ans dans un institut auprès d'enfants de 6 à 18 ans. Depuis la création en 2002 de l'association Point-y-est à Saint-Barthélémy (49), elle enseigne le braille auprès d'adultes (futurs professeurs des écoles, parents ou personnes perdant ou ayant perdu la vue). De plus, en lien avec les villes d'Angers et de Saint-Barthélémy, Carole Guiard assure des formations, des sensibilisations, des adaptations de sites culturels et touristiques à la fois auprès des administrations et des écoles.

**Caroline Jules** est titulaire d'un double master à l'université Paris I - Panthéon Sorbonne en histoire de l'art et en gestion du patrimoine culturel européen. Après avoir occupé le poste de chargée des actions éducatives au Panthéon de 2001 à 2006, elle a été responsable de l'accessibilité et des publics handicapés à la Cité de la musique à Paris jusqu'en 2010.

À chaque fois, elle a eu pour objectif de prendre en compte l'accessibilité de manière globale, de l'accès au cadre bâti à une communication adaptée, en passant par des activités et des outils de médiation accessibles aux différents types de déficience. Depuis 2011, elle est consultante sur ces questions d'accessibilité des activités culturelles aux publics en situation de handicap. À ce titre, ses missions se développent autour de formations, de conseils, de rédactions et d'interventions diverses.

[www.mediationculturelleetaccessibilite.fr](http://www.mediationculturelleetaccessibilite.fr)

**Aurélie Pallard** est diplômée en design industriel. De 2004 à 2006, elle collabore en tant que designer indépendante avec de nombreux établissements culturels (Cité des sciences et de l'industrie, musée du quai Branly, Palais de la découverte, musée du Louvre...) afin de développer l'implantation d'informations tactiles au sein de projets globaux de muséographie. De 2006 à 2008, elle a travaillé au musée du quai Branly comme chargée de projets au service signalétique. Depuis février 2008, elle développe sa société de «design for all» en muséographie et signalétique. De l'analyse à la fabrication, l'agence intervient sur l'ensemble du «projet», au sein d'équipes pluridisciplinaires ou maîtrisant l'ensemble du process.

**Anne-Hélène Rigogne**, conservateur en chef des bibliothèques est adjointe au chef du service des expositions de la Bibliothèque nationale de France. Depuis une quinzaine d'année, elle a été responsable de la production d'une vingtaine d'expositions patrimoniales. En 2007, elle a coordonné la mise en place du nouvel espace permanent de présentation des globes de Coronelli, ainsi que son parcours d'accessibilité aux déficients visuels.

**Carole Roux-Derozier** est titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et d'un DESS médiation éducation-culture. Durant toute sa scolarité, elle s'implique dans le secteur associatif mêlant la culture et le handicap. En 2006, elle intègre la Bibliothèque nationale de France en tant que chargée de mission pour l'accueil des publics en situation de handicap. Elle met en place la politique d'accessibilité de l'établissement. Depuis 2008, elle participe aux travaux d'un groupe de travail de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la Santé sur la conception de documents d'informations adaptés et accessibles aux publics en situation de handicap visuel.

**Serge Santos** est ingénieur des services culturels et administrateur adjoint de la basilique cathédrale de Saint-Denis et du domaine national du Palais-Royal. Depuis de nombreuses années, il participe à la mise en place d'actions et d'outils de médiation. Il a notamment participé à la création des visites tactiles pour les groupes, ainsi qu'à la réalisation de la malle exposition multisensorielle de la basilique de Saint-Denis.

**Sandrine Sophys-Véret**, après avoir mené diverses missions de conseil, de formation et d'accompagnement à la mise en œuvre de programmes d'accueil des publics handicapés auprès d'établissements culturels, a été directrice de l'association Archimed'. Actuellement chargée de mission Culture et Handicap, au sein du Ministère de la culture et de la communication, elle s'occupe de l'animation de la commission nationale Culture et Handicap et de la mise en application de la loi de 2005. Elle assure la coordination de la politique handicap au sein du MCC, des relations interministérielles et du lien avec les associations représentatives des personnes handicapées. Elle est responsable de la conception et de la coordination éditoriale de la collection « Culture et Handicap » engagée par le ministère depuis 2007 : « guide pratique de l'accessibilité » (2007), « spectacle vivant et accessibilité » (2009), « équipements culturels et handicap mental » (2010). Elle pilote les séminaires et rencontres thématiques *Accessibilité du cadre bâti et de l'offre culturelle* proposés par le Secrétariat générale du MCC. Le dernier en date, *Accessibilité du cadre bâti ancien protégé* s'est tenu en mars 2011, au Château de Versailles.

## **BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

**Collectif**, *Tourisme et handicap*, CRT Île-de-France, 2006.

**Collectif**, *Guide de l'acheteur public de produits graphiques en relief à l'usage des personnes déficientes visuelles*, Paris, éditions des journaux officiels, 2000.

**Collectif**, « **Musée et accessibilité, un enjeu de société** », *Musées et collections publiques de France*, n°255, 2009-1, pp. 2-27.

*Culture et Handicap, guide pratique de l'accessibilité*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007 - [www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf](http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf)

**Chauvey, Valérie**, « **Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ?** », *La lettre de l'OCIM*, n°132, novembre-décembre 2010.

**Goutte, Cyril et Sahmi, Nadia**, *Concevoir des espaces accessibles à tous*, Paris, CSTB, 2008.

**Jules, Caroline**, « **Le son à portée de mains** », *La lettre de l'OCIM*, n° 130, juillet-août 2010.

**Ferron, Éric**, « **Pour voir les musées autrement...** », *La lettre de l'OCIM*, n° 90, novembre-décembre 2003.

**Quentin, Valesa**, *Guide des aides techniques pour malvoyants et aveugles*, Rueil-Malmaison, Groupes Liaisons, 2007.

## ET AUSSI...

### > MUSÉE

#### **Personnes malvoyantes ou aveugles**

#### **Visites libres**

#### **Parcours tactile des collections permanentes**

Dans le Musée et les expositions, des images en relief permettent une découverte tactile. Elles sont accompagnées d'un parcours sonore et audiodescriptif ainsi que d'un livret en braille et en gros caractères, disponibles à l'accueil du Musée.

#### **Visites guidées pour groupe d'enfants et adolescents**

#### **À portée de mains**

Avec l'aide d'un conférencier et de fiches de salle en relief, les visiteurs découvrent l'histoire, la forme et le son d'instruments des collections. En atelier, ils peuvent ensuite toucher certains de ces instruments.

**Durée : 2 heures - sur réservation**

### > EXPOSITION BRASSENS OU LA LIBERTÉ

Du 15 mars au 21 août 2011

**Du mardi au samedi de 12h à 18h,  
le dimanche de 10h à 18h**

**Nocturnes les vendredis  
et samedis en mai et en juin  
jusqu'à 22h**

**Des mini-concerts ont lieu  
régulièrement dans l'exposition.**

Un musicien y interprète des chansons de Brassens, tout en invitant le public à se joindre à lui.

Les paroles des chansons sont mises à la disposition des chanteurs d'un jour, certaines sont accessibles en braille.

**Les vendredis du 18 mars au  
24 juin de 19h à 19h30  
et de 20h à 20h30**

**Les samedis du 2 juillet  
au 20 août de 15h à 15h30  
et de 16h à 16h30**

**RENSEIGNEMENTS • RÉSERVATION**  
**01 44 84 44 84 • [www.citedelamusique.fr](http://www.citedelamusique.fr)**

**MÉDIATHÈQUE ENTRÉE GRATUITE**

Du mardi au samedi de 12h à 18h

Le dimanche de 13h à 18h

**01 44 84 89 45**

**<http://mediatheque.cite-musique.fr>**

**[mediatheque@cite-musique.fr](mailto:mediatheque@cite-musique.fr)**

**MUSÉE DE LA MUSIQUE ET  
LIBRAIRIE-BOUTIQUE**

Du mardi au samedi de 12h à 18h

Le dimanche de 10h à 18h

La librairie-boutique est ouverte  
jusqu'à 20h les soirs de concert.

**Librairie-boutique : 01 53 19 90 23**

Retrouvez la Cité de la musique sur Facebook et Twitter

221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris

M° Porte de Pantin

[www.cite-musique.fr/handicap](http://www.cite-musique.fr/handicap)